

# Le Pour et le Contre

## JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE

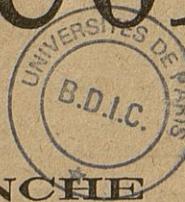
PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN  
(Le journal ne reçoit pas d'abonnements  
de moins d'un an.)

France, colonies françaises et  
pays de protectorat français. 10 fr.  
Étranger..... 15 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 19  
DIMANCHE 7 MAI 1916

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :  
H. de SAINT-ALBIN



### PRIX DES INSERTIONS

Années anglaises..... 1 fr. 50  
Réclames..... 3 fr. ▶

Ce tarif n'est pas applicable aux  
annonces de souscriptions.

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris  
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2<sup>e</sup> arrond<sup>e</sup>)

Tout changement d'adresse en cours d'abonnement doit être accompagné de l'envoi de 50 centimes et d'une des dernières bandes, même lorsqu'il a été stipulé d'avance au moment de l'abonnement.

Le Journal n'accepte aucune dérogation à ses conditions d'abonnement; il n'est tenu aucun compte des stipulations particulières qui peuvent être faites au moment de l'abonnement.

### Sommaire

L'impôt général sur le revenu.  
Aux Porteurs de titres des Pays neutres.  
Revue de la Semaine.  
Bons et Obligations de la Défense nationale.  
Banque Russo-Asiatique.  
Chronique des Mines d'or.  
Entreprises et valeurs en souffrance.  
Dividendes et Coupons.  
Appel de fonds.  
Assemblées et Bilans. — Comptoir National d'Escompte. — Crédit Français. — Compagnie Thomson-Houston. — Mines de Montecatini. — Sucreries et Raffinerie d'Egypte.  
Nouvelles et Informations.  
Coupons.  
Rapport : Comptoir National d'Escompte de Paris.  
Cours de la Bourse du 29 avril au 5 mai.  
Tirages, etc.

### L'IMPÔT GÉNÉRAL SUR LE REVENU

C'est le 1<sup>er</sup> mai qu'a expiré le délai accordé aux contribuables pour faire la déclaration globale de leur revenu. Nous allons donc entrer dans la seconde phase prévue par la loi du 15 juillet 1914 et indiquée comme suit par le dernier paragraphe de l'article 16 de ladite loi :

Le contribuable passible de l'impôt, qui n'a pas fait sa déclaration dans le délai prévu ci-dessus (1), est prévenu qu'il peut encore la produire dans un nouveau délai d'un mois, mais à la condition d'indiquer la répartition, par nature de revenus, de l'ensemble de ses ressources. Il est informé, en même temps, du revenu d'après lequel son imposition sera établie d'office dans le cas où il ne produirait pas de déclaration satisfaisant aux conditions stipulées par le présent paragraphe.

Ainsi, jusqu'à la fin de mai, les contribuables qui n'auront pas fait de déclaration globale de leur revenu peuvent encore faire une déclaration, mais détaillée cette fois par nature de revenus, et non plus globale. Ils y seront invités par le contrôleur. Faut par eux de faire cette déclaration détaillée, ils seront informés du revenu qui leur sera imposé d'office.

La déclaration du revenu n'est toujours pas obligatoire pour le contribuable, mais s'il ne se soumet pas à cette formalité, il peut se trouver dans une situation moins bonne que s'il s'y était soumis. En effet, quand le contribuable a déclaré son revenu, c'est à l'Administration à faire la preuve devant la juridiction contentieuse que le revenu déclaré est trop faible. Si, au contraire, le contribuable s'est laissé taxer d'office et conteste le revenu qui lui a été attribué, c'est à lui qu'incombe le soin de faire la preuve devant les tribunaux administratifs.

(1) C'est-à-dire au cours des deux mois écoulés du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril. La date d'origine des déclarations a été fixée exceptionnellement au 1<sup>er</sup> mars pour la première année d'application de la loi.

### AUX PORTEURS DE TITRES DES FAYS NEUTRES

Dans notre numéro du 26 mars dernier, nous avons reproduit les déclarations de M. Ribot, à la Chambre des députés, relatives à la mobilisation éventuelle des valeurs étrangères du portefeuille français. Le ministre des Finances avait fait connaître au Parlement son intention « d'adresser un appel aux porteurs de titres des nations neutres pour qu'ils les mettent à la disposition du Trésor, en vue de procurer au commerce français et à la Défense nationale une partie des moyens de paiement qui leur sont nécessaires ». Cette intention est à la veille de passer à l'acte. Le Ministère des Finances communique, en effet, l'appel suivant :

Le ministre des Finances fait appel aux porteurs de titres des pays neutres (Espagne, Suisse, Hollande, Pays scandinaves, etc.) qui, désireux de procurer au Trésor des moyens de paiement à l'étranger et de participer ainsi à la Défense nationale, consentiront à prêter leurs titres à l'Etat en l'autorisant à les affecter à la garantie d'opérations de change.

Ces valeurs ne seront pas immobilisées, car les prêteurs pourront, grâce à la création d'un certificat négociable en Bourse, les vendre à tel ou tel acheteur, sous réserve, bien entendu, des droits conférés à l'Etat par l'acte de prêt.

Les prêteurs seront faits pour une année, avec faculté pour le Trésor de les continuer d'année en année, jusqu'à la fin de la troisième. Dans le cas où le Trésor jugerait nécessaire de vendre tout ou partie des titres, il paiera la valeur de ces titres au prix indiqué en regard de chaque valeur sur une liste qui sera publiée, ou, si le vendeur le préfère, au cours le plus élevé du trimestre précédent l'annonce du rachat.

Les titres au porteur seront seuls admis. Ils seront recueillis pour le compte du Trésor par la Banque de France, les Agents de change, les Etablissements de crédit et les principales banques; ils devront être remis avec tous les coupons non encore échus.

Les prêteurs n'auront à supporter aucun frais, aucun impôt, aucune taxe, à l'occasion des actes reçus, quittances ou décharges se rapportant aux prêts. Le Trésor recevra les titres timbrés, non timbrés ou incomplètement timbrés; il en donnera régu au nom des intermédiaires.

Les intermédiaires feront le service des coupons à leur échéance dans les conditions ordinaires, en tenant compte, s'il y a lieu, du bénéfice du change.

Pour prix de leur coopération, les prêteurs recevront, tant au début de la première année que lors du paiement du premier coupon venant à échéance dans chacune des deux autres, une bonification définitivement acquise égale à 25 0/0 du revenu brut annuel (en francs).

La période de remise des titres est dès maintenant ouverte; le Ministre en fixera ultérieurement la date de clôture. La liste des valeurs pourra être modifiée, mais sans effet rétroactif.

Le public appréciera l'importance des avantages qui sont consentis par l'Etat, dans un intérêt national, et fera au plus tôt la remise des valeurs dont il s'agit, témoignant ainsi une fois de plus de sa clairvoyance et de son patriotisme.

En lisant cet appel, le lecteur aura certainement remarqué qu'il n'est pas question d'un achat immédiat des titres des Pays neutres, comme c'était le cas pour les Pennsylvania Railroad, les Chicago Milwaukee et autres obligations américaines acquises l'an dernier, par certaines banques, pour compte du Trésor. Cette fois on demande au prêteur non d'abandonner ses titres, et par suite de renoncer à cette division des risques qui constitue la base de sécurité de son portefeuille, mais seulement de les prêter à la Défense nationale en autorisant l'Etat à les affecter à la garantie d'opérations de change.

Nous avons exposé, ici même, assez fréquemment, les causes du déséquilibre de nos changes, pour n'avoir pas à insister sur les grandes chances qu'auront les prêteurs de titres de voir ceux-ci leur faire retour en fin d'opération. Le déficit commercial, dont nous devons assurer la couverture, est dû au trouble profond que la guerre a porté à notre activité économique. C'est là un mal passager. À la paix, nous rétablirons, sans doute, assez vite notre balance extérieure; d'autant plus vite que nous aurons conservé une plus grosse partie de notre portefeuille étranger dont les revenus viendront s'ajouter à nos autres créances. Nous pourrons donc rembourser les crédits qui nous auront été ouverts sans être forcés de réaliser les nantissements.

Pour le cas, cependant, où la réalisation deviendrait nécessaire, le Trésor se réserve la faculté d'acheter les titres à un prix indiqué sur la liste même des valeurs admises à profiter de l'opération. Cette liste et ces prix, que nous reproduisons plus bas, sont publiés au *Journal officiel* du 5 mai. D'autres valeurs pourront y être ajoutées; mais, si l'on croyait devoir opérer des suppressions, celles-ci n'auraient pas d'effet rétroactif, l'engagement pris par l'Etat vis-à-vis des prêteurs de titres déjà déposés resterait exécutoire.

Afin de permettre au prêteur de bénéficier de la plus-value que viendront à acquérir les titres de la catégorie de ceux qu'il aura remis à l'Etat, la liquidation de sa créance, si le Trésor exerce son droit de rachat, pourra être faite à sa demande non plus sur la base du prix préalablement fixé, mais sur la base du cours le plus élevé coté durant le trimestre précédent l'annonce du rachat.

Ajoutons que le prêteur des titres conserve, en fait, le droit et la possibilité de les mobiliser, soit par la vente, soit par l'affectation à la garantie d'emprunts. Les valeurs prêtées au Trésor seront, en effet, représentées par des certificats négociables en Bourse, lesquels constitueront un titre de propriété transmissible dans les mêmes conditions et sans plus de formalités que les valeurs elles-mêmes.

Il est à peine besoin de souligner que les prêteurs n'auront à supporter aucun frais à l'occasion de leur opération et que le Trésor recevra non seulement les titres régulièrement timbrés, mais aussi les titres non timbrés ou incomplètement timbrés, sans imposer aux prêteurs aucune charge à cet égard. La coopération de ces derniers sera rémunérée — et ceci constitue un avantage très appréciable — par une bonification annuelle de 25 0/0 du revenu brut (un quart du dividende du dernier exercice s'il s'agit d'actions). Cette bonification sera payée à la livraison du titre pour la première année et lors du paiement du premier coupon dans les deux années suivantes, puisque l'emprunt est prévu pour un an avec faculté, pour le Trésor, de le continuer d'année en année jusqu'à la fin de la troisième. Nous insistons sur ce point afin qu'il n'y ait pas de malentendu : la bonification de 25 0/0 s'ajoute au revenu brut du titre et elle est définitivement acquise aux prêteurs, quel que soit le moment où le Trésor mettra fin à son emprunt, soit par la restitution, soit par l'achat.

Les coupons non échus des valeurs prêtées, bien qu'ils doivent être attachés aux titres au moment de la livraison, restent la propriété du prêteur. Celui-ci conserve le droit — cela va sans dire — d'en réclamer la restitution en espèces ou en nature à la banque par l'intermédiaire de laquelle le prêt a été consenti, de même qu'il conserve le droit d'exiger la restitution en nature des titres amortis ou remboursés ou de leur équivalent.

POP 188

Cette dernière option est nettement prévue à l'article 6, dernier paragraphe, des *conditions générales* de l'opération, publiées dans le *Journal officiel* du 5 mai. Nous en avons déduit, par assimilation, qu'un droit d'option analogue s'appliquait aux coupons, malgré qu'il soit spécifié à l'article 5 : « Les porteurs auront droit au *montant des coupons* de leurs titres aux conditions habituelles avec bénéfice de change s'il y a lieu », et à l'article 8 : « Les intermédiaires assureront à l'égard des prêteurs *l'encaissement et le paiement* des coupons qui leur seront remis par le Trésor en temps voulu ».

Il ne peut être raisonnablement question d'imposer à un prêteur de titres l'obligation d'accepter les conditions de change que lui fera la banque, par l'intermédiaire de laquelle il aura consenti son prêt, alors qu'on lui laisse toute liberté lorsqu'il s'agit de recouvrer le montant de ses titres amortis ou remboursés. Le droit d'option entre *le paiement en nature ou en espèces*, en ce qui concerne les coupons comme en ce qui concerne les titres, est d'autant plus nécessaire que le mode de décomptez les bénéfices de change varie souvent dans de très grosses proportions selon les établissements. Il devrait suffire d'une déclaration du prêteur, au moment de la signature de l'acte, pour régler, entre lui et son intermédiaire, les conditions d'exercice de cette option.

Ajoutons enfin que l'anonymat des prêteurs vis-à-vis du Trésor est garanti par ce fait que les intermédiaires, en l'espèce la *Banque de France*, *les agents de change*, *les établissements de crédit* et *les principales banques*, se substitueront aux porteurs dans le contrat à passer avec le Trésor. Celui-ci leur délivrera un reçu à leur nom et non au nom du prêteur qu'il ne connaît pas. Ce reçu s'appliquera à l'ensemble des titres livrés chaque huitaine et les intermédiaires n'auront à remettre au Trésor qu'un état indiquant le *nombre et la nature* des certificats négociables qui devront leur être délivrés.

Ces conditions sont, incontestablement, meilleures que celles qu'avaient fait supposer certaines indiscrétions prématuées. Telle qu'elle est, avec ses amendements de dernière heure, l'opération proposée aux porteurs de titres des pays neutres nous paraît intéressante et nous n'avons aucun scrupule à la recommander à l'attention de nos lecteurs. C'est le devoir de chacun, dans les circonstances tragiques où nous sommes, de coopérer à la Défense nationale par tous les moyens en son pouvoir. Ceux qui restent au foyer doivent appuyer même s'il devait en résulter pour eux un sacrifice — et, en l'espèce, ce n'est pas le cas — l'action de résistance de ceux qui, sur la ligne de bataille, luttent vaillamment pour la défense du patrimoine national.

Voici le texte de la note parue au *Journal officiel* du 5 mai :

#### PRÊTS DE TITRES A L'ÉTAT

##### CONDITIONS GÉNÉRALES

1<sup>o</sup> Les valeurs dont la liste est donnée ci-après peuvent faire, dans les circonstances suivantes, l'objet d'un prêt de titres à l'Etat, lequel se réserve le droit de les affecter à la garantie des opérations de change qui lui seraient consenties ou des crédits qui lui seraient ouverts ;

2<sup>o</sup> Les titres prêtés seront au porteur, le capital nominal des titres remis par un même prêteur, ne pourra être inférieur à 500 fr. ;

3<sup>o</sup> Le prêt sera fait pour une année à partir du seizième jour du mois pendant lequel a lieu la remise des titres par les prêteurs, si cette remise est effectuée dans la première quinzaine, et du premier du mois suivant, dans le cas contraire. Il pourra être continué au gré du Trésor d'année en année jusqu'à la fin de la troisième année.

Les prêteurs auront le droit de demander des certificats négociables en Bourse leur permettant d'aliéner les titres prêtés, sous réserve des droits conférés à l'Etat par l'acte de prêt :

4<sup>o</sup> Dans le cas où le Trésor jugerait nécessaire de vendre tout ou partie des titres prêtés, il paiera la valeur de ces titres au prix fixé sur les listes arrêtées par le ministre des Finances, ou, si le vendeur le préfère, au cours le plus élevé du trimestre précédent l'annonce du rachat :

5<sup>o</sup> Les porteurs auront droit au montant des coupons de leurs titres aux conditions habituelles, avec bénéfice de change s'il y a lieu ; il recevront en outre, chaque année, une bonification égale au quart (25 0/0) du montant du revenu brut annuel, sans bénéfice de change. Cette bonification est payable, pour la première année, lors de la remise des titres, et pour chacune des deux autres années, en même temps que le premier coupon venant à échéance au cours desdites années.

Pour les actions, la bonification sera égale chaque année au quart du dividende du dernier exercice ;

6<sup>o</sup> Le prêt pourra prendre fin avant l'expiration de la troisième année : a) par la dénonciation du contrat de prêt que le Trésor se réserve le droit de faire à toute époque en totalité ou en partie, moyennant préavis d'un mois, les bonifications payées restant intégralement acquises aux prêteurs ; b) par l'achat que ferait le Trésor de tout ou partie des titres prêtés moyennant préavis d'un mois, le prix étant fixé conformément aux indications données plus haut ; c) par l'amortissement ou le remboursement des titres, conformément aux conditions de leur émission ; ces titres ou leur équivalent seront rendus aux prêteurs dans un délai de trois mois ;

7<sup>o</sup> Les titres prêtés devront être remis à la Banque de France, aux agents de change, aux établissements de crédit et aux principales banques. Le prêteur signera un acte de prêt en double expédition, lequel sera également revêtu de la signature de représentants qualifiés de la Banque de France, des agents de change, des établissements de crédit ou des autres banques. Un des exemplaires, remis au prêteur, servira de reçu provisoire et portera la mention : « A échanger ultérieurement contre un ou plusieurs certificats négociables. »

Les prêteurs n'auront à supporter aucun impôt ou taxe à l'occasion des actes de prêt, des reçus, quittances ou décharges et généralement de toutes opérations concernant le prêt lui-même. Il en sera de même des intermédiaires.

Les titres seront remis timbrés ou non. Mais les certificats négociables comprenant des titres non timbrés ou insuffisamment timbrés ne seront admis à la négociation qu'après paiement des droits dus ; mention de ce paiement sera faite sur les certificats et, lors de la restitution des titres prêtés, le timbre ainsi acquitté sera reporté gratuitement sur ces titres.

8<sup>o</sup> Les intermédiaires remettront au Trésor les titres prêtés contre un reçu à leur nom en un unique exemplaire pour l'ensemble des titres remis chaque huitaine. Les intermédiaires joindront à leur dépôt de titres au Trésor un état indiquant le nombre et la nature des certificats négociables à leur fournir. Ils assureront à l'égard des prêteurs l'encaissement et le paiement des coupons qui leur seront remis par le Trésor en temps voulu. Ils leur restitueront les titres à l'expiration du prêt, en échange du ou des certificats négociables les concernant, chaque intermédiaire restant chargé du service et de la restitution des titres par lui reçus en prêt ;

Le Trésor se réserve le droit d'arrêter à tout moment l'opération de prêt proposée dans les conditions établies ci-dessus et de modifier la liste des valeurs qu'il accepte, ainsi que le prix de rachat éventuel : ces mesures n'auront pas d'effet rétroactif.

Liste des valeurs qui peuvent être prêtées à l'Etat pour ses opérations à l'étranger et prix de rachat éventuel (1), auquel s'ajoutera la portion courue du coupon.

Désignation des fonds et valeurs

Prix de rachat (2)

##### DANEMARK

Emprunt 3 % 1894 ..... 70 % du cap. nominal.  
— 3 % 1897 ..... 78 % —  
— 3 1/2 1886 ..... 78 % —  
— 3 1/2 1901 ..... 78 % —  
— 3 1/2 1909 ..... 390 fr. par obl. de 500 fr.  
— 3 1/2 amortiss. 1900 ..... 89 % du cap. nominal.

##### Banque Hypothécaire :

3 1/2 1906 ..... 380 fr. par obl. de 500 fr.  
4 % 1908 ..... 430 fr. —  
4 % 1912 ..... 430 fr. —

##### NORVÈGE

Emprunt 3 % 1886 ..... 80 % du cap. nominal.  
— 3 % 1888 ..... 80 % —  
— 3 % 1896 ..... 86 % —  
— 3 % 1903 ..... 80 % —  
— 3 1/2 1894 ..... 89 % —  
— 3 1/2 1895 ..... 100 % —  
— 3 1/2 1898 ..... 100 % —  
— 3 1/2 1900 ..... 89 % —  
— 3 1/2 1902 ..... 88 % —  
— 3 1/2 1904-05 ..... 88 % —

##### Banque Hypothécaire :

3 1/2 1909 différé (4 % jusqu'en 1919) ..... 420 fr. par obl. de 500 fr.  
3 1/2 1885-98 ..... 81 % du cap. nominal.

3 1/2 1902 ..... 430 fr. par obl. de 500 fr.

3 1/2 1905 ..... 430 fr. —

3 1/2 1907 ..... 430 fr. —

4 % 1900 ..... 450 fr. —

Banque des Propriétés agricoles :

3 1/2 1904 ..... 440 fr. —

##### SUÈDE

Emprunt 3 % 1888 ..... 975 fr. par ob. de 1234 fr.  
— 3 % 1894 ..... 80 % du cap. nominal.  
— 3 1/2 1890 ..... 561 fr. par obl. de 617 fr.  
— 3 1/2 1895 ..... 93 % du cap. nominal.  
— 3 1/2 1899 ..... 82 % —  
— 3 1/2 1900 ..... 80 % —  
— 3 1/2 1904-06 ..... 80 % —  
— 3 % 1907 ..... 80 % —

(1) Voir *Conditions générales* ci-dessus, 4<sup>o</sup>.

(2) Le capital nominal sera calculé d'après les parités indiquées par les cotations.

Emprunt 3 1/2 différé 1911 (4 % jusqu'en 1926) ..... 81 % du cap. nominal.

— 3.60 int 1887-1904-09 42 fr. par obl. de 360 c. — 4 1/2 1913 ..... 99 % du cap. nominal.

Caisse Hypothécaire des Villes de Suède 3 1/2 1910 ..... 395 fr. par obl. de 500 fr.

##### HOLLANDE

Empr. 2 1/2 ; certif. français ..... 71 % du cap. nominal.

— 2 1/2 ; certif. hollandais ..... 72 % — 3 % 1844 ; certif. hollandais ..... 86 % —

— 3 % 1896, 1898, 1899, 1905 ..... 88 % —

##### SUISSE

Rente 3 % 1890 des Ch. de fer ..... 74 % du cap. nominal.

— 3 % différé Ch. de fer Fédéraux (3 1/4 jusqu'en 1917) ..... 410 fr. par obl. de 500 fr.

— 3 % 1897 1<sup>re</sup> série ..... 85 % du cap. nominal.

— 3 % 1903 ..... 83 % — 3 1/2 1899-1902 des Ch. de fer, séries A à K. ..... 89 % —

— 3 1/2 1910, 1<sup>re</sup> série, des Ch. de fer Fédéraux ..... 88 % — 4 % 1900 ..... 94 % —

Etat de Berne 3 % 1895 ..... 81 % — 3 % 1897 ..... 81 % —

##### ESPAGNE

Extérieure 4 % : Coupures de 4 et 8 pesetas ..... 100 % du cap. nominal.

— de 40 pesetas ..... 100 % — 80 pesetas ..... 100 % — 160 pesetas ..... 99 % — 240 pesetas ..... 99 % — 480 pesetas ..... 97 % — 960 pesetas ..... 97 % —

##### COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE

Actions ..... 445 fr. par titré.

Obl. 3 %, 1<sup>re</sup> série, 1<sup>re</sup> hypoth. 400 fr. par obl. de 500 fr.

— 3 %, 2<sup>re</sup> série, 2<sup>re</sup> hypoth. 370 tr. —

— 3 %, 3<sup>re</sup> série, 3<sup>re</sup> hypoth. 365 fr. —

— 3 %, 4<sup>re</sup> série, 4<sup>re</sup> hypoth. 360 fr. —

— 3 %, 5<sup>re</sup> série, 5<sup>re</sup> hypoth. 355 fr. —

— 3 %, Pamplune spéciale, 1<sup>re</sup> hypothèque ..... 370 fr. —

— Barcelone priorité, 1<sup>re</sup> hypothèque sur Saragosse ..... 395 fr. —

— 3 % Asturias-Galice-Léon, 1<sup>re</sup> hypothèque ..... 400 fr. —

— 3 % Asturias-Galice-Léon, 2<sup>re</sup> hypothèque ..... 355 fr. —

— 3 % Asturias-Galice-Léon, 3<sup>re</sup> hypothèque ..... 360 fr. —

Act. Lérida-Reus-Tarragone ..... 380 fr. par titré.

Obl. 3 % Est de l'Espagne, 1<sup>re</sup> hyp. sur Valencia à Utiel ..... 355 fr. par obl. de 500 fr.

— Ségovia à Medina 3 %, 1<sup>re</sup> hypothèque ..... 350 fr. —

##### COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE MADRID A SARAGOSSA ET A ALICANTE

Actions ..... 435 fr. par titré.

Obl. 3 %, 1<sup>re</sup> hyp. sur Madrid-Saragosse-Alicante ..... 355 fr. par obl. de 500 fr.

— 3 %, 2<sup>re</sup> hyp. sur Madrid-Saragosse et 1<sup>re</sup> hyp. s. Séville-Huelva-Mérida ..... 350 fr. —

— 3 %, 3<sup>re</sup> hyp. sur Madrid-Saragosse et 1<sup>re</sup> hyp. s. Aranjuez-Cuenca ..... 350 fr. —

— 3 % Cordoue-Séville ..... 345 fr. —

— 5 % Badajoz hypothécaire ..... 490 fr. —

##### URUGUAY

Emprunt 3 1/2 1891 ..... 69 % du cap. nominal.

— 5 % 1905 ..... 94 % —

— 5 % 1909 ..... 88 % —

— 6 % intérieur ..... 91 % —

##### BRÉSIL

Emprunt 5 % 1898 (Funding-loan) :

Coup. de £ 20 de capital ..... 98 % de cap. nominal.

— de £ 100 de capital ..... 98 % —

— de £ 500 de capital ..... 98 % —

— de £ 1.000 de capital ..... 96 % —

##### RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Emprunt 4 % 1896 (rescission) ..... 82 % du cap. nominal.

— 4 % 1897-1900 ..... 74 % —

— 4 % 1900 ..... 80 % —

— 4 1/2 intér. or 1911 ..... 88 % —

— 5 % 1884 ..... 500 fr. par obl. de 500 fr.

— 5 % 1886 ..... 500 fr. —

— 5 % 1905 intérieur ..... 99 % du cap. nominal.

— 5 % 1907 intér. or ..... 500 fr. par obl. de 504 fr.

— 5 % 1909 intér. or ..... 504 fr. —

##### PROVINCE DE QUÉBEC

Emprunt 3 % 1894 ..... 67 % du cap. nominal.

##### CANAL DE SUEZ

Actions de capital ..... 4.370 fr. par titré.

— de jouissance ..... 3.530 fr. —

Obl. 3 %, 1<sup>re</sup> série ..... 400 fr. par obl. de 500 fr.

— 3 %, 2<sup>re</sup> série ..... 370 fr. —

— 3 %, 3<sup>re</sup> série ..... 360 fr. —

— 5 % nouvelles ..... 490 fr. —

Bons de coupons arriérés 5 %	83 fr. par titre.
Société Civile pour le recouvrement des 15 % du Gouvernement égyptien :	
Parts .....	2.860 fr. par titre.
1/5 de part .....	552 fr. —
ÉGYPTE	
Unifiée 4 % .....	91 % du cap. nominal.
Privilégiée 3 1/2 .....	80 % —

## REVUE DE LA SEMAINE

Il est presque fâcheux que le moral de la Bourse n'ait aucun besoin d'être remonté tant abondent en ce moment les moyens de le faire. Il est très exact que les Allemands sont en train de transformer par leur obstination en un échec retentissant leur attaque avortée sur Verdun. Leur querelle avec les Etats-Unis ne peut moins faire que de leur valoir l'humiliation d'une retraite diplomatique dont le souvenir se retrouvera au Congrès. La tentative de soulèvement de l'Irlande, et peut-être même l'échec militaire des Anglais à Kut-el-Amara, n'auront abouti finalement qu'à faire franchir à l'Angleterre le pas décisif, et si difficile pour elle, de la conscription universelle et obligatoire. Tout cela ne se répercute pas encore sur la carte du front, mais ce n'en sont pas moins des revers pour l'Allemagne.

Nous avons toutes raisons de nous en réjouir. Malheureusement en France l'optimisme, qui est un des traits de la race, souvent un de ses faux traits, a toujours de l'avance sur les événements. Nous le constatons ici depuis des mois : sous couleurs d'achats de portefeuille sur un marché sévèrement restreint aux opérations argent comptant, en réalité ce n'est pas du placement de capitaux qui se fait en majeure partie, c'est de la spéculation. Il avait semblé tout d'abord que seules quelques valeurs favorisées par les commandes de la guerre pouvaient en ces tristes temps donner prise à de l'agiotage. Mais peu à peu on s'est aperçu que métallurgie, charbonnages, mines métalliques, ateliers de constructions les plus diverses, industries chimiques, affaires d'alimentation, transports maritimes, commerce d'importation, toutes les variétés de la productivité humaine apportent leur collaboration à cette invraisemblable guerre et, par la force des choses, à de hauts prix, à d'énormes profits. La Bourse elle-même est ainsi devenue une sorte de chantier militaire : il n'y est question que de la guerre et, pour en spéculer, on se révèle les commandes, on suppose les bénéfices, mutuellement on s'allume l'imagination. La hausse est prodigieuse tout d'abord, précisément parce qu'il n'y a aucun marché à terme pour faire diversion ou pour fournir des contre-parties de couverture. Qu'elle soit en grande partie justifiée, au moins jusqu'à présent, nous ne songeons pas à la contester ; les bénéfices de la grande industrie sont en ce moment considérables et ils le resteront encore longtemps après la guerre. Il faut cependant considérer qu'en ce moment tous les ordres sont dans le même sens ; il n'y a que des demandes et la contre-partie est parfois très difficile à trouver. Mais un jour viendra où les malins voudront réaliser leurs bénéfices et où les demandes se ralentiront. On s'apercevra alors que les plus habiles auront été ceux qui auront vendu trop tôt.

La hausse de nos rentes, il y a huit jours, n'aura été qu'un épisode particulier de ce mouvement général ; cette semaine, la spéculation est revenue aux titres industriels.

La *Rente* maintient facilement, à 63, la reprise dont elle a été l'objet dans le courant d'avril. Le 5 0/0, démunie de son coupon trimestriel, s'inscrit à 88 contre 89, de sorte que son gain pour la semaine est de 0 fr. 23.

Le 3 0/0 *Amortissable* consolide sa reprise à 70. Le 3 1/2 *Amortissable* s'est traité à 90.40, ex-coupon.

Les fonds coloniaux ont poursuivi leur avance. La *Tunisienne* 1892 passe de 321 à 324 ; l'*Afrique Occidentale* s'avance de 355 à 360 ; le *Maroc* 4 0/0 se traite à 427.

Le change du rouble a subi un léger recul qui l'a ramené de 1 fr. 84 à 1 fr. 835. Les fonds russes se sont bornés à consolider leurs progrès antérieurs. Le 5 0/0 se retrouve à 89.10 ; le 4 1/2 0/0 s'inscrit à 78 la petite coupure et 77.50 la grosse. Les 3 0/0 sont irréguliers ; tandis que le 1891 perd une fraction à 59.20, le 1896 passe de 55 à 53.30.

La reprise est générale sur les obligations de

chemins de fer russes garantis par l'Etat. L'obligation 4 1/2 0/0 *Chemins de fer Russes Réunis* poursuit ses progrès de 86 à 86.45 ; la *Nord-Dmetz* 4 1/2 0/0 et la *Sud-Est* se maintiennent à 440 et 431. La *Volga-Bougoulma* 4 1/2 0/0 hésite un peu à 401. Par contre, les 4 0/0 *Moscou-Kiev* et *Moscou-Windau* se sont avancées de 346 à 352, encore très avantageuses à ce cours.

La nouvelle tension du change espagnol sur notre place, à 5 fr. 87 1/2, contre 5 fr. 79 il y a quinze jours, s'est reflétée sur la cote de l'*Extérieure* et des autres valeurs espagnoles recherchées aussi bien par les spéculateurs que par les arbitragistes espagnols. De 94.40, cours auquel nous la laissons il y a huit jours, l'*Extérieure* a progressé à 93.75, la grosse coupure.

En fonds portugais, l'obligation *Tabacs* marque une avance de 10 fr. à 478.

Les devises scandinaves maintiennent leur reprise précédente à 1 fr. 80, sans que les fonds danois, norvégiens et suédois en aient été sensiblement affectés. A la vérité, la hausse du taux de l'intérêt pour les emprunts d'Etat se marque dans les royaumes du Nord, bien qu'ils ne soient pas belligérants ; il n'est pas facile de placer des emprunts dans ces pays, même à un taux un peu supérieur à 5 0/0. En fonds danois, les obligations de la *Banque Hypothécaire* rentrent dans leurs pays d'origine : la 3 1/2 1906 s'inscrit à 375, les 4 0/0 se tiennent à 415. En fonds norvégiens, le 3 0/0 1896 est fermement tenu à 84 ; l'obligation *Banque Hypothécaire* 3 1/2 différée se relève à 398. Parmi les fonds suédois, le 3 1/2 1898 s'inscrit à 78, le 3 1/2 1904 à 76.50.

Le franc suisse fait 14 0/0 de prime sur notre franc. Le 3 1/2 0/0 1899-1902 reste à 87.40.

Toujours aucune négociation en fonds autrichiens et hongrois. Le *Turc Unifié* gagne un point à 59.50. Signalons une transaction au cours de 204 sur le 4 0/0 1901-1905.

Fonds serbes irréguliers. Tandis que le 5 0/0 1902 revient de 420 à 405, le 4 1/2 1906 progresse de 335 à 349, regagnant ainsi une partie de son coupon détaché au milieu du mois dernier. Les fonds helléniques restent négligés : le 5 0/0 1884 s'inscrit à 283, le 5 0/0 1914 est soutenu à 84.

Fermé des deux fonds *Marocains* 5 0/0 garantis par le protectorat : le 1904 s'avance de 476 à 475, le 1910 reste en arrière à 452, quoique ses gages ne soient pas très inférieurs à ceux du premier de ces fonds.

Les fonds égyptiens ne s'écartent pas sensiblement de leurs cours précédents. L'*Unifiée* a maintenu sans peine le cours rond de 90. La privilégiée 3 1/2 0/0 se retrouve à 75.50. Quand la guerre a éclaté, la situation économique de l'Egypte traversait une période difficile par suite de la faible crue du Nil en 1914, une des plus faibles connues. La crise de crédit déchaînée par la guerre, la baisse du prix du coton, avaient eu pour effet d'aggraver cette situation. Mais un revirement favorable s'est produit au cours de 1915 à la suite de la reprise du prix du coton et de la présence d'une forte armée britannique qui a fourni des consommateurs empressés pour les produits agricoles du pays : blé, sucre, etc., de sorte que l'Egypte sera, à la fin de la guerre, une des plus prospères colonies anglaises.

Quoique la situation intérieure de la Chine reste toujours confuse, les fonds chinois ont présenté une bonne contenance. Constatons en passant qu'aucun fonds chinois ne figure sur la liste des fonds d'Etat que notre Gouvernement propose d'emprunter au public. Le 4 0/0 1895, le moins garanti, gagne une fraction à 84.90, le 5 0/0 1908 reste à 402, le 5 0/0 1913 de *Réorganisation* passe de 418 à 421.

Les fonds japonais sont assez irréguliers. Le 4 0/0 1907 a regagné une fraction à 98 ; le 4 0/0 1910 reste immobile à 81.50 ; par contre le 5 0/0 1913 (Bon du Trésor) a perdu une fraction à 518.

Les villes japonaises et les obligations garanties par l'Etat ont été peu activement traitées. L'obligation *Banque Industrielle du Japon* reste à 509.

Le change argentin se tient avec fermeté à 48 13/32 pence pour une piastre or (pair 47 5/8 pence). La tenue des fonds argentins est toujours orientée vers la hausse. Le Gouvernement anglais a conclu un arrangement pour approvisionner de charbons américains les Compagnies de navigation françaises qui transportent des blés argentins. Le 4 1/2 1911, le fonds représentatif du groupe, est ferme à 88.50 ; par contre, les 5 0/0 *Intérieur* or se maintiennent avec fermeté : le 1907 à 494, le 1909 à 498.50. Le 4 0/0 1900 a gagné un demi-point à 75. La *Cédule Argentine* 6 0/0, à proximité

du paiement de son coupon en Europe (15 mai) s'avance à 104 ; le coupon se paiera sur la base de 2 fr. 42 la piastre-papier. L'*Intérieur* 5 0/0 1905 marque un peu d'hésitation à 93.20.

En fonds des provinces argentines, *Mendoza*, à 375, a regagné une fraction sensible de son coupon. *San Juan* s'avance à 352 ; cet Etat s'adonne, comme le précédent, à la culture de la vigne ; la vendange a été bonne l'année dernière.

Le change brésilien a gagné une fraction à 41 27/32 pence à 90 jours. De grands efforts sont faits par les éleveurs brésiliens pour développer leurs ressources pastorales en vue de la reconstitution du cheptel en Europe que la guerre a appauvri ; malheureusement, plusieurs années seront nécessaires pour atteindre ce but. Les transactions sont toujours rares en fonds brésiliens ; ils deviendraient plus attrayants si le change brésilien se relevait. Le 4 0/0 1889, jouissance courante, s'inscrit à 52. Le 5 0/0 *Port de Pernambuco* se traite à 331 jouissance août 1914, et 305 jouissance courante. En banque, le 4 0/0 *Rescission*, jouissance courante, trouve preneur à 51.50 ; le 5 0/0 1903, dont les coupons se paient régulièrement, reste à 87.70. Le *Funding nouveau* s'inscrit à 82.

En fonds des Etats brésiliens, les *Sao-Paulo* sont plus calmes : le 1907 reste sans changement à 365 ; le 5 0/0 1913 perd une fraction à 491. *Pernambuco* 1909, qui paie ses coupons, s'inscrit à 360 ; le 1905, qui ne ne peut tarder à reprendre le service des siens, reste en arrière à 330. *Amazon* 1906 s'avance à 244, jouissance mai 1914, s'avance à 244. Les deux coupons à échéance de novembre 1914 et mai 1915 sont payables à la Société Marseillaise, mais comme cet établissement exige l'estampillage des titres, le Syndicat des banquiers projette de coter désormais ce fonds sous deux rubriques, l'une pour les titres estampillés et l'autre pour les titres non estampillés, jouissance mai 1914. *Espirito-Santo* 1914 est sans affaires ; l'obligation *Banque Hypothécaire et Agricole* de cet Etat n'est pas non plus cotée. Nous avons signalé, il y a quinze jours, qu'au sujet de l'élection pour la présidence de cet Etat, le président des Etats-Unis du Brésil, pour protester contre l'administration néfaste du président sortant, au cours de laquelle se sont produits les débâcles avec la Banque Hypothécaire, avait résolument soutenu la candidature d'un concurrent. Or, ni ce dernier, ni le président sortant n'a été élu. C'est un outsider, M. Monteiro, qui a été nommé. Cette élection est vue favorablement par les directeurs de la Banque Hypothécaire, car M. Monteiro est le cousin de l'ancien président qui a signé le contrat relatif à la constitution de la Banque, ce qui fait penser qu'il peut être accessible à une entente qui mettrait fin au différend entre la Banque et le Gouvernement d'*Espirito-Santo*.

Très négligés sont les fonds de l'Uruguay. Les coupons de la dette extérieure de cet Etat sont payables à Montevideo. La tenue du change de l'Uruguay étant favorable à ce pays, beaucoup de coupons ont été présentés à Montevideo, ce qui a donné lieu à des difficultés pour la répartition des fonds affectés aux emprunts respectifs. Aussi, un décret récent vient-il d'autoriser le bureau de Crédit public de Montevideo à exiger, s'il le juge convenable, la présentation simultanée des titres et des coupons. Si cette mesure était appliquée, les frais élevés de l'assurance absorberaient en grande partie le bénéfice résultant du change. Celui-ci est actuellement d'environ 6 fr., alors que le pair de la piastre est de 5 fr. 36.

La réorganisation des finances de Haïti passe à l'arrière plan des préoccupations qui assaillent actuellement le Gouvernement des Etats-Unis. Aussi, les fonds haïtiens sont-ils négligés. Le 5 0/0 *Dominicain* 1906 s'avance à 10.502. Les finances de cet Etat sont contrôlées par les Etats-Unis, c'est-à-dire que leur sécurité est entière.

Peud' affaires en fonds mexicains. Le 4 0/0 1910 revient à 46.85. Le 5 0/0 libellé en piastres-papier a perdu une fraction à 23.50. Un accord paraît s'être établi entre le général commandant les troupes expéditionnaires américaines au Mexique et le général Carranza, ce qui a eu pour effet d'améliorer la tenue des valeurs mexicaines à New-York, à la fin de cette semaine.

La *Banque de France* est en nouvelle avance à 4810. Il faut souhaiter que le public mette à profit l'offre qui lui a été faite, la semaine dernière, d'utiliser les lettres de crédit et les chèques circulaires barrés à ordre délivrés gratuitement aux guichets de la Banque et payables dans n'importe

lequel de ses comptoirs départementaux ; mais pour que cette mesure, en réduisant la circulation fiduciaire, rendit tout l'effet qu'on en attend il faudrait que la pratique en fût, sinon généralisée, du moins largement répandue et c'est vers la vulgarisation de cette idée que les efforts doivent tendre. Nous avons exposé plus haut l'économie du nouveau projet de prêt à l'Etat, par les particuliers, de leurs valeurs mobilières des pays neutres.

Aucune modification notable dans les dispositions générales du marché de nos grands établissements de crédit. Le Crédit Lyonnais, la Société Générale sont sans cotation. Le Comptoir National d'Escompte reproduit son cours de 730. Le Crédit Industriel et Commercial détache son coupon et n'est pas traité. La Banque de Paris et des Pays-Bas fléchit de 870 à 845. La Banque Suisse et Française varie peu à 580, de même que la Banque Nationale de Crédit vers 590, la Banque de l'Union Parisienne vers 600, le Crédit Franco-Egyptien à 122.50. Le Crédit Mobilier, bien influencé par l'annonce, peut-être prématurée mais très probablement exacte, de la vente, pour une somme de 5 millions de francs, à la Compagnie Transatlantique des parts de fondateur de cette Compagnie, qu'il avait en portefeuille, s'avance de 335 à 345 ; la part, demandée à 120 au début de la semaine, l'est maintenant à 165. Nous publions plus loin une analyse des comptes du Crédit Français, dont les bénéfices de 1915 seront consacrés à des amortissements. La Banque de Bordeaux, dont nous avons annoncé la fixation du dividende à 15 fr., a réalisé, en 1915, un bénéfice net de 749.613 fr. contre 565.718 fr. en 1914. Le Comptoir Lyon-Alémand passe de 375 à 380.

La Banque de l'Algérie, qui paie actuellement le dividende du premier semestre de l'exercice en cours, vaut 2722. La Banque de l'Indo-Chine s'avance à 1310 ; on estime que le dividende de l'exercice 1915 sera maintenu à 55 fr. par action. La Banque de la Martinique est encore demandée à 705. La Compagnie Algérienne accentue ses progrès à 1125 ; ce titre est de premier ordre ; le solde du dividende de l'exercice 1915 sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> juin.

Le Crédit Foncier consolide son avance à 680. La situation au 31 mars fait ressortir un bénéfice pour le mois de 2.235.790 fr., ce qui porte à 6 millions 673.515 fr. le montant des bénéfices réalisés depuis le début de l'exercice. Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, il en résulte une augmentation de 319.966 fr. Pendant le mois, les provisions accusent un nouvel accroissement de 1.032.077 fr. et les versements aux annuités échues s'élèvent à 3.646.937 fr. On remarque toujours des transactions nombreuses sur les obligations foncières et communales. Les Foncières 1879 et 1913 (3 1/2 et 4 0/0), sur le point de détacher le coupon à l'échéance du 1<sup>er</sup> mai, cotent respectivement 469, 404 et 422. Le Crédit Foncier Colonial accentue sa fermeté et termine à 137. Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie reparait à la cote à 448 ; à l'Assemblée du 27 courant, le Conseil proposera de fixer le dividende de l'exercice 1915 à 15 fr. brut par action délibérée ; il n'avait rien été réparti pour 1914, et 25 fr. pour 1913.

Les banques russes demeurent bien orientées. La Banque du Commerce de l'Azoff-Don, qui paie actuellement un coupon de 30 roubles représentant le dividende de l'exercice 1915, reste à 1055. La Banque du Commerce Privée de Petrograd vaut 285. La Banque Russo-Asiatique fait 492 ; nous exposons plus loin les conditions auxquelles se fera l'augmentation du capital. L'Assemblée de la Banque de Sibérie a approuvé les comptes de l'exercice 1915. Elle avait été précédée d'une Assemblée générale extraordinaire convoquée pour entendre le rapport de la Commission chargée de réviser le rapport de l'année 1912 et pour examiner et approuver le rapport et le bilan de 1913. Ce nouvel examen des comptes était rendu nécessaire par les résultats du procès intenté à la direction par un groupe d'actionnaires qui avait contesté la légitimité des répartitions de 1912 et de 1913. L'Assemblée générale, après avoir entendu la Commission de révision, a pleinement approuvé le rapport de 1912 et les propositions qui furent faites naguère par la Direction en ce qui concerne la répartition des bénéfices nets et le paiement d'un dividende de 37 rbs 50 par action. L'Assemblée a de même approuvé le bilan de l'année 1913.

La Banque d'Athènes reste à 52.50, la Banque d'Orient à 74, la Banque Impériale Ottomane à 444, la Banque de Rome à 33.25, la Banque de Salonique à 56, la Banque Nationale d'Egypte à 335, la Rotter-

damsche Bank vers 620. L'Assemblée de la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens a fixé le dividende de l'année 1915 à 6 0/0 ou 24 couronnes contre 4 0/0 ou 16 couronnes pour 1914 ; la banque a vendu une partie des actions de la Banque Hongroise d'Escompte à un consortium intéressé dans cette affaire.

La Banque Espagnole de l'Ile de Cuba passe de 537 à 545, et la Banque Française du Rio de la Plata de 136 à 144. La Banque Hypothécaire Franco-Argentine vaut 617.50.

La Banque Nationale du Mexique fléchit à 313.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien s'avance de 697 à 710 et le Crédit Foncier de Santa-Fé de 255 à 275. On demande le Crédit Foncier de Buenos-Ayres à 560, le Crédit Foncier Argentin à 600, la part étant traitée à 180. Le Crédit Foncier de l'Uruguay, d'abord demandé à 140, est ensuite traité à 150 et 175.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont l'objet de négociations régulières et conservent d'excellentes dispositions. Le Nord progresse encore à 1335, contre 1300 en raison du maintien de son dividende à 44 fr. brut par action de capital et à 28 fr. brut par action de jouissance ; ce dividende sera payable à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Le Lyon s'inscrit à 1040 ex-coupon 143 ; depuis le 1<sup>er</sup> mai le prix des obligations en cours d'émission de cette Compagnie est ainsi fixé : obligations 4 0/0 P.-L.M. (mai-novembre) 415 fr. coupon détaché ; obligations 3 0/0 P.-L.M. (janvier-juillet) 340 fr. ; obligations 3 0 0 P.-L.M. (avril-octobre) 336 fr. ; obligations 2 1/2 0/0 P.-L.M. (mai-novembre) 304 fr. coupon détaché. L'Est est à 810, contre 800, l'Assemblée qui s'est tenue le 29 avril a fixé à 33 fr. 50 par action de capital et à 15 fr. 50 par action de jouissance le dividende payable depuis le 1<sup>er</sup> mai. Le Midi cote 940, contre 936, l'Ouest regagne une partie de son coupon à 720, contre 710. L'Orléans reste à 1100 ; le prix d'émission des obligations de cette Compagnie est depuis le 1<sup>er</sup> mai, de 415 fr. pour les obligations 4 0/0 jouissance 1<sup>er</sup> mars 1916, de 331 fr. pour les obligations 3 0/0 jouissance 1<sup>er</sup> avril 1916 et de 325 fr. pour les obligations 2 1/2 0/0 jouissance 1<sup>er</sup> avril 1916.

L'action des Chemins de fer Vicinaux n'est pas traitée depuis longtemps ; le dernier cours enregistré sur cette valeur est 424 ; le dividende total de l'exercice 1915 a été fixé par l'Assemblée tenue le 10 avril, à 18 fr. 50 par action de capital et à 11 fr. par action de jouissance, payables à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Les chemins de fer espagnols accentuent sensiblement leur avance, en raison de l'augmentation de leur dividende. Les Andalous qui annoncent un dividende de 15 pesetas, contre 12.51 précédemment, s'inscrivent à 372 contre 359 ; le Nord de l'Espagne dont le dividende sera de 18 pesetas, contre 15 antérieurement s'échange à 446, contre 422 ; le Saragosse qui va porter son dividende de 15 à 18 pesetas, s'avance de 425 à 435.

Les obligations Lombardes sont un peu mieux tenues, passant de 175 à 183 et 185, sur la nouvelle de source suisse, que les recettes brutes de 1915 auraient atteint 171.287.000 couronnes, au lieu de 155.500.825 en 1914 et les recettes nettes 70.935.563 couronnes, au lieu de 60.480.775. L'Assemblée générale ordinaire est convoquée pour le 30 mai. Il n'est pas douteux que le plan de réorganisation de cette Compagnie que les journaux viennois disent définitif, subira après la guerre certaines modifications à la suite d'une rectification très probable de la frontière austro-allemande.

Le Bône-Guelma est sans changement à 555 ; l'obligation 3 0/0 de l'Ouest-Algérien a valu 344, contre 339.50. Rappelons que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est-Algérien détachera le 15 mai son coupon 80 de 15 fr. brut par action, soit net 14 fr. 40 par action nominative et 13 fr. 56 par action au porteur. Le Congo Supérieur aux Grands Lacs est à 219, contre 216 ; l'obligation privilégiée 3 0/0 Indo-Chine et Yunnan cote 333, contre 328.

L'ordinaire Brazil Railway se négocie encore à 51 ; les recettes de cette Compagnie, pendant les deux premiers mois de 1916, ont atteint 7.024.000 milreis, en augmentation de 896.066 milreis sur les recettes des deux mêmes mois de 1915. Les recettes de la Sorocabana, en janvier et février 1916, s'élèvent à 2.538.000 milreis, en plus-value de 131.712 milreis sur les recettes de janvier et février 1915. L'obligation 5 0/0 des Chemins de fer Fédéraux Brésiliens (Sud Minas) se maintient à 200 ; l'obligation 3 0/0 Nord-Ouest du Brésil cote 85 ;

l'Assemblée des obligataires de cette Compagnie ne pourra se tenir le 8 mai, faute de quorum, elle est donc définitivement convoquée pour le 15 mai.

L'obligation 4 1/2 de la Compagnie de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres s'échange à 187 ; l'action Rosario à Puerto-Belgrano finit à 30 ; on trouvera plus loin quelques indications sur la dernière Assemblée des actionnaires de cette Compagnie.

Peu de changements dans le groupe des valeurs américaines de chemins de fer. Nous retrouvons l'obligation Chicago Milwaukee à 479, l'obligation New-York-New-Haven à 467.50. L'action Atchison Topeka Santa-Fé est en recul à 605, contre 614 ; l'obligation Pennsylvania cote 485, l'obligation Central Pacific Railway 428. L'action Nitrate Railways s'avance à 370, contre 360 ; cette Compagnie déclare un dividende final de 6 shillings.

Le Suez est passé de 4200 à 4305, le Canal de Corinthe reste à 72.

La hausse des frets se poursuit, dépassant tous les records précédents et continue à attirer l'attention sur les valeurs de transports maritimes qui réalisent de nouveaux progrès. L'ordinaire Compagnie Générale Transatlantique s'inscrit à 172 contre 161 ; le Conseil proposera à la prochaine Assemblée de distribuer un dividende de 9 fr. par action, alors qu'il n'avait rien été réparti l'an dernier. La hausse des frets a permis à la Compagnie Sud-Atlantique de réaliser, en 1915, un bénéfice de 2.083.033 fr. alors que l'exploitation en 1914 avait laissé une perte de 7.961.233 fr. ; ce bénéfice ramène le solde débiteur du compte profits et pertes à 3.333.421 fr. L'action Chargeurs Réunis atteint le cours de 850, la part s'avance à 210 ; en fin de semaine quelques réalisations ramènent l'action à 835 et la part à 200. Voici comment peut être calculé le dividende revenant à la part : tant que l'action n'a pas reçu un dividende de 25 fr., la part ne touche rien ; lorsque l'action reçoit 30 fr. la part touche 2 fr. 50, puis chaque augmentation de 5 fr. dans le dividende de l'action entraîne une augmentation de 2 fr. 50 dans le dividende de la part. En supposant que le dividende de l'exercice 1915 soit de 50 fr. par action, la part recevrait donc 12 fr. 50. L'ordinaire Messageries Maritimes passe de 90 à 120, la privilégiée de 134.50 à 145 ; l'Assemblée générale ordinaire doit avoir lieu le 29 mai prochain. La Compagnie Générale de Navigation cote 260 contre 250 ; les Chargeurs Français se retrouvent à 1295. L'Est-Asiatique Danois regagne la totalité de son coupon et s'avance à 3105.

Les valeurs de transports urbains sont sans variations notables. Le Nord-Sud est calme à 125 ; les recettes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril atteignent 3.777.613 fr. en augmentation de 818.519 fr. sur les recettes de la même période de 1915. Le Métropolitain est délaissé ; du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril ses recettes se sont élevées à 19 millions 349.192 fr. 75, contre 15.073.463 fr. 75 en 1915, soit une différence de 4.275.729 fr. en faveur de 1916. Les Voitures à Paris gagnent 12 fr. à 182, l'Assemblée des actionnaires récemment tenue, a fixé le dividende de l'exercice 1915 à 9 fr. brut par action. Les Automobiles de Place s'inscrivent à 145 ; il sera proposé à la prochaine Assemblée des actionnaires de fixer le dividende à 7 fr. 50 par action (contre 9 fr. précédemment) et à 4 fr. 487 par part de fondateur (contre 7 fr. 179). La Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et Tramways Électriques revient à 205, les Tramways de Paris et du Département de la Seine finissent à 170. L'Assemblée des actionnaires de la Compagnie Générale Parisienne de Tramways tenue le 3 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1915 qui se soldent par un produit brut de 7.922.657 fr., contre 8.688.078 fr. en 1914 et par un bénéfice net de 205.398 fr. au lieu de 631.498 fr. ; comme pour l'an dernier il n'a été voté aucun dividende. Les Tramways de la Rive gauche sont à 30, les Tramways de Bordeaux à 213 ; les Tramways de Rouen passent de 620 à 640. les Tramways de Lille Roubaix-Tourcoing de 111 à 115. L'Omniaire Lyonnais de Chemins de fer et Tramways fait 97, l'Annuité Nord 346, Annuité Orléans-Châlons 485. Les Bateaux Parisiens restent fermes à 250 en raison des résultats satisfaisants obtenus en 1915. Rappelons que le dividende a été fixé à 12 fr. ; un acompte de 5 fr. brut ayant été mis en paiement à la date du 7 février le solde de 7 fr. sera payé à partir du 7 juillet prochain. Les Tramways de Buenos-Ayres s'échangent à 82 ; cette Compagnie déclare un dividende de 1 sh. 3 d. pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars, ce qui représente un dividende de 5 0/0 pour l'année.

Les valeurs de constructions d'automobiles conservent leurs bonnes tendances. L'action *Automobiles Brusier* est à 125, contre 121.50, la part à 36, contre 34.50 ; les *Automobiles Peugeot* s'inscrivent à 576, contre 555. Les *Automobiles Delahaye* cotent à 107.0, les *Automobiles Chenard et Walcker* 355, les *Etablissements Metre et Bla* gé 179, les *Automobiles Electriques Nilcelior* 68.50.

Pas d'autres cotations, parmi les valeurs de gaz, que les deux suivantes, qui n'appellent aucun commentaire : *Éclairage et Chaudage de Bordeaux* 67 contre 65, *Gaz Belge* 580 au lieu de 600. Rappelons que les actionnaires de la *Compagnie Madrilène d'Éclairage et de Chaudage par le Gaz* sont convoqués en Assemblée extraordinaire, pour le 2 juin prochain, à l'effet de statuer sur la réduction du capital et sur l'application des réserves, ainsi que de prendre des mesures pour l'amortissement de la perte sur le portefeuille électrique de la Compagnie. Les *Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz* ont progressé de 1350 à 1402 et le *Bec Auer* de 800 à 815.

Les valeurs d'électricité sont soutenues. L'*Air Comprimé* reste offert à 630. L'*Électricité de Paris* se maintient à 440, l'action et 945 la part. La *Parisienne de Distribution d'Électricité* cote 397 et l'*Ouest-Lumière* 105. La *Compagnie Générale d'Électricité* fait 1025. La *Distribution d'Énergie Électrique* est offerte à 400. L'*Éclairage Électrique* vaut 140. Le *Centre Électrique* n'est pas coté, son dernier cours est 77 ; les recettes totales des trois premiers mois de l'exercice en cours s'élèvent à 214.461 fr 25 c., en augmentation de 56.918 fr. 05 c. sur la période correspondante de l'exercice 1915. Les recettes de la *Compagnie Électrique de la Loire et du Centre*, pour le mois de février 1916, se sont élevées à 820.556 fr., contre 495.829 fr. en février 1915 et 578.099 fr. en février 1914. La *Havraise d'Énergie Électrique* termine à 520. La *Thomson-Houston* demeure à 580 ; à l'Assemblée convoquée pour le 23 courant, le Conseil proposera de maintenir le dividende à 25 fr. brut par action. La *Thomson Hellénique* progresse à 75. Les *Forces Motrices du Rhône* restent à 608 l'action et 720 la part. *Nilcelior* bondit de 50 à 68.50 : les actions qui vont être échangées à raison de deux contre une nouvelle, du fait de la réduction de capital, recevraient pour l'exercice au 31 mars dernier une répartition extraordinaire qui serait due à une réévaluation de l'actif et qu'on dit devoir être de 5 fr. par action : d'autre part, les actions nouvelles recevraient pour le même exercice un dividende de 5 fr. La *Société Industrielle des Téléphones* reproduit le cours de 274 et la *Compagnie Française des Câbles Télégraphiques* celui de 147. L'*American Telephone and Telegraph* revient de 760 à 748. Les *Télégraphes du Nord* progressent à 1060.

Le même calme, non exempt de termeté, continue de régner dans le comportement des valeurs métallurgiques. Les *Aciéries de France* valent 80 l'action et 185 la part. *Chatillon-Commentry-Fourchambault* cote 935. Les *Aciéries de Paris et d'Outreau* s'inscrivent à 1043. Les *Ateliers et Chantiers de Bretagne* progressent à 150 : le dividende arrêté de 6 fr. 25 sera incessamment payé et on assure qu'il sera proposé à la prochaine Assemblée de répartir un dividende de 7 fr. 50 par action pour l'exercice 1915 : en outre, l'exercice en cours s'annonce d'une manière engageante. Les *Chantiers de la Gironde* sont demandés à 700. L'action *Montbard-Autun* s'avance à 320 et la part à 45 ; les dividendes afférents à chacun de ces titres pourraient être respectivement fixés à 17 fr. 50 par action et 1 fr. 60 par part. Les *Usines Métallurgiques de la Basse-Loire* passent de 355 à 375. Les *Constructions de Levallois-Perret* restent à 124, *Decauville* vers 135, *Fives Lille* à 506. Les *Fonderies et Forges d'Alais* réalisent quelques progrès à 306, *Schneider et C° (Le Creusot)* à 1960 et la *Métallurgie de l'Ariège* à 571. Les *Aciéries du Saut-du-Tarn* sont demandées à 560. L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1914-15 et le bilan clos le 30 juin 1915 ; déduction faite des frais généraux, charges de l'exploitation et réduction d'inventaire et tout compte étant tenu du report de 1913-1914, le bénéfice disponible ressort à 769.000 francs. 420.000 ont été affectés à des amortissements de travaux neufs ; 17.000 fr. ont été portés à la réserve statutaire et 330.000 francs affectés aux actions qui reçoivent 27 fr. 50 brut, soit 5 1/2 0/0.

L'*Electro-Métallurgie de Dives* laisse quelques francs à 735. Les *Tressières et Lainoirs du Havre* retrouvent à 280 toute leur avance perdue il y a

huit jours à la suite des craintes que fit naître l'incendie d'une partie de leurs ateliers, et qui n'a pas eu l'importance qu'on craignait.

Les *Etablissements Ballot* à 153, les *Etablissements Hotchkiss* à 450, les *Etablissements Continsouza* à 245 sont sans changement. Les *Etablissements Keller-Leleux* progressent de 63 à 65. L'action *Bi-Metal* passe de 489 à 496, la part étant demandée à 730 et offerte à 850. Les *Alliages Cottias* font 129, la part est demandée à 200. Les *Moteurs Gnome* bondissent de 240 à 2650. Les *Moteurs à Gaz et de Constructions Mécaniques* font 100, contre 93. La *Société Française Stigler* varie peu à 50, de même que les *Freins Lipkowski* à 70.

Les valeurs industrielles russes conservent des dispositions satisfaisantes. On assure que le Syndicat Prodamera a reçu en mars 7 millions de pouds de commandes, principalement en fers marchands ; les demandes de poutrelles et longeons sont moins nombreuses du fait de l'accalmie dans les constructions. *Briansk* ne varie pas à 338, tant l'ordinaire que la privilégiée. La *Dniéprovienne* s'avance à 2350. L'*Oural Volga* vaut 215 ; nous donnons plus loin un aperçu succinct des résultats acquis en 1914-15 ; l'Assemblée ordinaire du 17 courant sera suivie d'une Assemblée extraordinaire appelée à transformer la Société en Société russe, ce qui lui permettra d'exécuter le programme élaboré favorable aux actionnaires. Elle cédera notamment ses usines à *Donetsk* *Jourievka*, en échange de 4.500 actions de cette dernière Société dont la marche actuelle est très prospère. Les *Forges et Aciéries du Donets* valent 933. L'*Union Minière et Métallurgique de Russie* est offerte à 425. Le *Haut-Volga* s'inscrit à 55 la privilégiée et 48 l'ordinaire. *Kama* fait 1130 la grosse part et 344 la petite. La *Russo-Belge* passe de 1335 à 1450. Les *Cartoucheries de Toula* sont en avance notable à 1138, sur le bruit que le dividende pourrait être porté de 60 à 75 roubles par action : le droit de souscription aux actionnaires a été demandé à 145 et offert à 153. Les *Usines Kolomna* répartiront un dividende de 15 roubles contre 12 rbl. 1/2 précédemment. Le bruit court qu'aucun dividende ne sera distribué pour 1915 aux actions *Taganrog*. Quelque faiblesse des *Usines Franco-Russes* à 587, des *Machines Hartmann* à 375. La *Providence Russe* passe de 262 à 288. Le *Platine* reste à 434.

*Piombino* gagne encore quelques francs à 99.50 *American Smelters* à 545.

Le cuivre-métal poursuit sa rapide hausse, sans trêve ou arrêt, finissant à £ 137 au comptant et à £ 130 à trois mois. Au 30 avril dernier, les stocks de cuivre visibles en Angleterre, en France et en transit du Chili et de l'Australie s'élevaient à 15.923 tonnes, soit une augmentation de 1.016 tonnes pour la quinzaine et de 3.845 tonnes pour le mois écoulé. Le *Rio Tinto* accentue ses progrès à 1780. La *Tharsis* est au cours rond de 150. Le *Boléo* reste à 820, la part à 490 ; le dividende de l'exercice 1915 sera fixé à 40 fr. brut par action et à 24 fr. 935 par cinq centième de part, contre 22 fr. et 10 fr. 90 respectivement pour 1914. Les mines porphyriques américaines se retrouvent à leurs cours de huitaine. L'*Utah Copper* vaut 490 ; d'après le rapport annuel, 8.434.300 tonnes ont été traitées durant 1915, fournissant 148.307.006 livres (poids) de cuivre rafiné, 36.760 onces d'or, 371.712 onces d'argent ; le bénéfice net s'élève à \$ 17.913.481, représentant \$ 41.03 (contre \$ 5.34) par action ; les dividendes distribués ont été de \$ 4.25 par action, laissant un excédent de \$ 11 millions 9.398 ; la production de février 1916 a été 11.849.972 lbs contre 11.999.910 lbs en janvier. *Ray Copper* fait 148 ; la production de février a été de 5.767.087 lbs contre 4.263.440 lbs en janvier. *Chino Copper* reste à 318 ; le rendement de février a été de 4.622.824 lbs contre 5 millions 338.211 en janvier. *Miami Copper* revient à 245, *Cape Copper* à 127. *Spassky Copper* demeure à 53. *Montecatini* s'avance à 122 ; on trouvera plus loin le compte rendu de la dernière Assemblée. *Cuivre et Pyrites* vaut 223 ; l'exercice 1915-1916 a laissé des bénéfices appréciables ; cependant, il est doux qu'un dividende soit distribué, bien que la situation de la Société soit maintenant excellente à tous points de vue ; même ne répartirait-on rien encore qu'il faudrait considérer les cours actuels comme inférieurs à la valeur intrinsèque de l'action dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle vaut mieux que le pair de 250 fr., qu'elle n'atteint d'ailleurs pas encore. *Pena Copper* termine à 31, *San Platon* à 160 contre 154 et *San Miguel* à 26.50. L'ordinaire *Mines de Bor* fait 860 au lieu de 899. La privilégiée *Catemou*, que nous laissons à 730.

est maintenant demandée à 770, l'ordinaire vaut 60. *Chanaral* à 420, *Corocoro* à 34, *Huelva Copper* à 46, *Mount Elliott* vers 130, *Nallagua* à 68.50 l'action, 31 la part, sont sans changement. Les *Pyrites de Huelva* passent de 430 à 465. *Campamento* recule un moment à 63 mais termine à 70. *Whim Well* est à 6.

Le plomb-métal se retrouve à £ 35 5/8. *Penaroya* oscille entre 1670 et 1680. *Aguilas*, dont nous publions plus loin les comptes et qui ne distribue pas de dividende pour 1915, vaut 69. *Balia-Karaidin* vaut 275, le *Laurium Grec* 32. Le *Laurium Français* a réalisé, en 1915, un bénéfice net de 1.259.328 fr. contre 705.934 fr. en 1914 et le dividende sera fixé à 28 fr., alors que rien n'avait été réparti l'an dernier. *Villemagne* est offert à 40.

Le zinc-métal s'affaisse à £ 95, ayant perdu, pendant la semaine, £ 13 sur son énorme avance. L'action *Ain-Arko* vaut 120 et la part 58. *Bou-Thaleb* passe de 150 à 170. *Djendli* cote 27. *Butte and Superior* est à 580 et la part *Djebel-Ressas* à 53. La part *Guergour* a été traitée à 85. *Malfidano* ne répartira encore aucun dividende pour l'exercice 1915-16. L'*Omnium d'Algérie et de Tunisie* passe de 1800 à 1900. *Ouasta* et *Mesloula* fait 790 l'action tandis que la part est demandée à 480. *Sidi-Bou-Aouane* se tasse un peu à 183. La *Vieille-Montagne* cote 700.

Au nombre des mines de fer et diverses, *Krivoy-Rog* s'avance à 860 et *Doubovata-Balka* à 157. *Almagrera* revient à 72, *Fillols* à 105 et *Heras-Santander* à 185. Les *Mines et Fonderies de Pontgibaud* s'affermisent à 340 et les *Mines de l'Ariège* à 38. Le *Nickel* accentue son avance à 1.230.

Les charbonnages français sont fermes, mais sans éclat. *Ahun* cote 81, *Bruay* se tasse à 1600 et *Clarence* à 220. *Courrières* gagne quelques francs à 1980, *Lens* à 974 et *Ligny-les-Aires* à 647. *Albi* est bien disposé à 300 l'action et 485 la part, *Grand'Combe* à 2130, les *Mines de la Loire* à 268. *Montrambert* réalise des progrès plus sérieux en passant de 619 à 650. Les *Charbonnages du Tonkin* s'établissent à 1885.

Peu d'affaires en charbonnages russes et divers, et alors reproduction des cours précédents ; *Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale* 286, *Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale* 79, *Anthracite Russe* 68,50, *Pobedeno* 44,75 l'action et 15 la part, *Prokorow* 465, contre 446 la privilégiée et 160, contre 157 l'ordinaire. L'action *Shansi (Pekin Syndicate)* est à 17,50. *Czeladz* passe de 1480 à 1570. L'action *Héraclée* est à peu près immobile à 103, mais la part s'avance de 1155 à 1300.

Pendant les trois premiers mois de 1916, la production du naphtha en Russie s'est élevée à 140.200.000 pouds, contre 146.800.000 pouds pendant les trois premiers mois de 1915. Voici comment s'établit le détail par régions en millions de pouds : *Bakou*, 111 contre 116,8 ; *Grosnyi*, 23,2 contre 21,4 ; *Maikop*, 0,8 contre 2 ; autres régions, 5,2 contre 5,9.

Les valeurs russes de pétrole ont été relativement calmes. Le *Naphte* cote 335 ; rappelons que le dividende de l'exercice 1915, fixé à 6 0/0, soit 6 roubles par action, est payable dès à présent, contre remise des coupons exercices 1914 et 1915. *Bakou* s'inscrit à 1373 ; l'Assemblée des actionnaires de cette Société, tenue le 18 avril, a fixé le dividende du dernier exercice à 60 roubles par action, contre 50 roubles pour 1914. La privilégiée *Grosnyi* passe de 2323 à 2470, l'ordinaire de 2230 à 2250. *North Caucasian* fait 38, *Maikop Spies* 2,75, *Russian General Oil* 24, l'*Omnium International des Pétroles* 370.

L'ordinaire *Franco-Wyoming* se négocie à 39, la privilégiée à 113. *Mexican Eagle* n'est pas traitée. Cette Compagnie vient de publier un rapport pour les deux exercices 1913-1914 et 1914-1915 : la crise mexicaine, la dépréciation du papier-monnaie, l'interruption fréquente dans les communications ont été préjudiciables à la Compagnie et ont causé le retard apporté à la publication du rapport de l'année 1913-1914, dont le bénéfice, y compris 4.336.539 dollars du précédent exercice, s'élevait à 9.422.728 dollars. Après paiement des dividendes et déduction faite de toutes les charges, il est resté un solde de 4.468.419 dollars, qui, ajouté au bénéfice de 1915 atteignant 5.951.377 dollars, donne un total disponible de 10.419.796 dollars pour l'exercice 1914-1915. Les dividendes et les amortissements ont absorbé 5.297.569 dollars, le report à nouveau est de 4.822.227 dollars. Le Conseil d'administration fait ressortir l'amélioration de la situation dans le pays et les perspectives encourageantes pour la Compagnie.

L'action *Compagnie Industrielle des Pétroles* est fermé à 675, la part s'avance à 590 contre 584. *Royal Dutch* cote 433. *Astra Romana*, très demandée, s'inscrit à 1130 contre 1070 ; *Staua Romana* passe de 847 à 850.

Le caoutchouc fléchit encore et s'inscrit à 2 sh. 11 1/8 d. Les valeurs de caoutchouc présentent peu de modifications. La privilégiée *Malaca Rubber* reste à 117.50, l'ordinaire est à 125. Rapelons que le dividende final de 30 0/0 sur les deux catégories d'actions est payable actuellement contre remise du coupon n° 10. *Kuala Lumpur* cote 118.50, *Gula Kalumpang* 40.50, ex-coupon 9 ; *Sumatra* gagne quelques francs à 620, l'action de dividende finit à 319.50. *Siboga* est toujours à 40 ; l'action ordinaire *Tapanoelie* s'avance à 343 contre 340, l'action de dividende revient à 170. *Kalitengah* fait 26, la *Société Financière du Caoutchouc* 100.50. *Padang* abandonne son avance de la semaine dernière et revient à 97. *Eastern Rubber* gagne un franc à 27.25. L'action *Pointe-à-Pitre* fléchit de 425 à 410, la part de 130 à 125, la *Société Afrique et Congo* vaut 80. Les *Établissements Bognier Burnet* se maintiennent à 190 ; l'Assemblée des actionnaires de cette Société a porté le dividende du dernier exercice à 10 fr. brut par action, contre 5 fr. brut précédemment ; ce dividende sera payable par moitié les 15 mai et 15 novembre prochains. Les *Établissements Bergougnan* sont plus calmes à 1830, l'ordinaire *Hutchinson* se négocie à 730, la privilégiée à 545, *Prowodnik* est en progrès à 355.

Les *Phosphates Tunisiens* s'échangent à 342 contre 338 ; les expéditions d'avril ont été de 20.159 t., contre 13.031 tonnes en avril 1915, ce qui porte les expéditions des quatre premiers mois de 1916 à 71.320 tonnes, contre 51.717 tonnes en 1915. Les *Phosphates de Gafsa*, en reprise, cotent 792.

Les statistiques nitratières indiquent que le nitrate chilien exporté pendant le mois d'avril a été : vers l'Europe, en y ajoutant l'Egypte et Vladivostock, de 78.120 tonnes, contre 66.540 pendant le même mois de l'année dernière et 112.410 en avril 1914 ; vers les Etats-Unis, de 112.390 tonnes, contre 60.210 en avril 1915 et 86.930 en avril 1914 ; vers des destinations diverses, de 34.100 t., contre 46.740 l'année dernière. Le *Lautaro* s'inscrit à 278 contre 270, le *Lagunas* vaut 48. La *Norvégienne de l'Azote* bondit de 409 à 423.

Les valeurs de sucre sont très recherchées et réalisent toutes de sérieux progrès. L'ordinaire *Raffineries et Sucreries Say* passe de 415 à 425, la privilégiée de 262 à 276. L'ordinaire *Sucreries et Raffineries d'Egypte* s'avance à 126 contre 92.75, la privilégiée à 88 contre 73, la part de fondateur à 135 contre 85. L'exercice en cours se présente encore mieux que le précédent : si les résultats escomptés se réalisent, la Société pourra peut-être s'alléger du poids de ses obligations hypothécaires. La Bourse a même parlé du remboursement possible des actions privilégiées, mais malgré la prospérité indéniable de la Compagnie, tous ces bruits nous paraissent très prématures. Les *Sucreries Brésiliennes* gagnent encore 45 fr. à 243, sur le bruit que les bénéfices atteindraient 6 millions (pour un capital de 7 millions), que le dividende serait de 20 fr. au lieu de 10 fr., et que les obligations pourraient être remboursées. La *Sucrerie Colosse de Porto-Rico* fait 85 contre 68.50, *Eridania* 465 contre 437.

Les *Établissements Debray* s'inscrivent à 758, les *Biscuits Olibet* à 80. *Saint Raphaël Quinquina* à 69, *Cusenier et Cie* à 250. La *Société Hellénique de Vins et Spiritueux* finit à 182 ; les bénéfices de l'exercice 1915 se sont élevés à 2.022.040 drachmes ; il a été affecté aux réserves et aux amortissements 554.477 dr., les tantièmes ont absorbé 47.046 dr. et après paiement des impôts il est resté à répartir 1.361.034 dr. Le dividende, fixé à 13 dr., absorbe 1.300.000 dr. L'ordinaire *Grands Moulins de Corbeil* est à 132, la *Stéarinerie Fournier* à 152. L'action *Raisin de Corinthe* cote 274, la part 39 ; il serait question de l'échange des parts de fondateur contre des actions nouvelles à raison de une action pour quatre parts. Les parts étant au nombre de 80.000, il faudrait créer 20.000 actions nouvelles qui augmenteraient le capital de 5 millions de francs.

Les *Tabacs Ottomans* passent de 310 à 317, les *Tabacs des Philippines* de 570 à 584. L'ordinaire *El Buen Tono*, qui n'avait pas été cotée depuis longtemps, s'est inscrite à 100, les *Cigarettes Bastos* restent demandées à 575.

*Paris-France* s'échange à 970 contre 960, l'ordinaire *Printemps* est aux environs de 288, les *Magasins Modernes* valent 194, les *Chaussures Françaises* 130.

Les valeurs de produits chimiques ont un bon courant d'échanges. Le *Sud Russe* fait 935, la *Dynamite Russe* 195. *L'Air Liquide* se reprend et finit à 298 sur la nouvelle que le dividende de l'exercice 1915 serait de 6 fr. nets par action contre 3 fr. 89 nets pour 1914. *L'Electro-Chimie de Bozel* s'est avancée à 344, l'ordinaire *Produits Chimiques et Explosifs* est fermé à 143.50, la privilégiée s'est un peu tassée à 153.50. L'ordinaire *Usines du Rhône* atteint le cours de 3440, la privilégiée gagne 2 fr. à 795. La part *Matières Plastiques* se retrouve à 471.

Le *Petit Journal*, qui a détaché le 1<sup>er</sup> mai un coupon de 15 fr. brut, représentant le dividende de l'exercice 1915, s'inscrit à 276 ; l'action *Petit Parisien* cote 532 et la part 490.

L'action *Cinéma Eclipse* passe de 83.50 à 87, les *Établissements Gaumont* fléchissent à 210 contre 219, *Cinéma Exploitation* est sans changement à 129.50.

Le *Cercle de Monaco* s'avance à 2450, puis revient à 2350 : on trouvera plus loin quelques indications sur les derniers résultats obtenus par cette Société. Le *Casino de Nice* se reprend et termine à 312.

#### A LONDRES

Au cours de cette semaine, tronquée par un jour de repos (1<sup>er</sup> mai, *Bank Holiday*), le Stock-Exchange a été inactif et lourd. Il ne s'est guère occupé que des valeurs américaines sur lesquelles il a passivement obéi à la tendance dictée par New-York.

Le groupe des fonds britanniques marque de la lourdeur. Le *Consolidé 2 1/2* reste à 56 7/8 ; le *War Loan* ancien reste à 87 1/2 ; le *War Loan* nouveau recule à 94 7/8, ex coupon. *L'Emprunt Français* accentue sa fermeté à 85 3/4.

Les valeurs de caoutchouc sont plus faibles en général : le prix de caoutchouc de plantation a perdu le cours rond de 2 sh.

#### A NEW-YORK

Quoiqu'elle soit opposée à la guerre, l'opinion américaine n'en soutient pas moins énergiquement l'attitude prise par le président Wilson quant à la guerre sous-marine allemande ; une rupture des relations diplomatiques est à prévoir si l'Allemagne n'adopte pas la thèse des Etats-Unis. Aussi la réserve prévaut-elle actuellement à la Bourse, d'autant que les troubles ouvriers, conséquence de l'expansion phénoménale des affaires, tendent à prendre une extension inquiétante. Signalons, toutefois, une amélioration des valeurs intéressées au Mexique, l'accord parvenant s'être établi entre les généraux américains et mexicains au sujet des opérations militaires contre Villa.

*Steel Trust* est revenu de 83 3/8 à 82 7/8.

En valeurs de mines, *Anaconda* se retrouve sans changement à 84 3/8, *Utah Copper* est revenu de 81 5/8 à 80.

*American Smelting* se tient à 97 7/8, ex-coupon, *Mexican Petroleum* s'est avancé à 100 5/8.

Les bénéfices des réseaux américains montrent des accroissements merveilleux. Néanmoins, le groupe des actions ne s'écarte pas de ses cours précédents.

Signalons la vive avance de l'*International Mercantile Marine* préférence (*Trust de l'Océan*), de fâcheuse mémoire, titre qui a fait 55 au plus bas en 1915 ; il vient de s'avancer à 88.

Sur le marché du change, la livre câble transfert revient à 4.765 ; le dollar est plus ferme à 5.94 ; le change allemand est plus ferme depuis quelques semaines : il s'est encore relevé à 76 3/8 (pair 95 1/4).

#### Bons et Obligations de la Défense nationale.

Le premier devoir de tout Français est de verser à la Banque de France l'or devenu inutile pour l'existence courante, mais indispensable pour entraver la hausse des changes et manifester le crédit de la France.

Le second devoir, aussi impérieux que le précédent, est, pour tout capitaliste, de souscrire aux Bons et aux Obligations de la Défense nationale.

Si le capitaliste entend faire un placement tout à fait temporaire, il souscrira des Bons de la Défense à trois mois portant intérêt à 4 0/0 net d'impôts ou ceux à six mois ou un an portant intérêt à 5 0/0, également net d'impôts.

S'il veut faire un placement à échéance assez

longue, il choisira les Obligations de la Défense qui sont remboursables au pair au plus tard en février 1923. Leur intérêt de 5 0/0 nets d'impôts se paie par semestre et d'avance, les 16 février et 16 août. Leur taux d'émission net est de 95 fr. 55 par obligation au pair nominal de 100 fr. pendant la première quinzaine de mai ; il sera de 95 fr. 76 pour la seconde quinzaine.

Afin de donner toutes facilités au public pour la souscription aux Bons et aux Obligations de la Défense, le ministre des Finances vient de prendre une décision intéressante. Les Bons étaient déjà délivrés immédiatement à Paris par la Caisse Centrale du Trésor public, la Recette Centrale, la Recette principale des Postes et chez tous les percepteurs, à Paris et en province. Désormais, les Bons seront délivrés dans les mêmes conditions par tous les bureaux de poste. Le public peut souscrire à ces mêmes guichets aux Obligations de la Défense.

Enfin, les petits épargnans peuvent trouver dans tous les bureaux de poste des coupures de 5 fr. et de 20 fr. des Bons de la Défense.

#### Banque Russo-Asiatique.

L'augmentation de capital de la Banque Russo-Asiatique décidée par l'Assemblée du 20/3 juin 1914, et dont nous parlions la semaine dernière, sera effectuée incessamment. Cette augmentation aura pour effet de porter le capital de 45 millions de roubles à 55 millions de roubles par la création et l'émission à 260 roubles de 53.333 actions au nominal de 187 rbs 50 (la prime d'émission devant être employée : 62 rbs 78 à verser au capital de réserve et 9 rbs 72 à affecter aux frais de timbre, confection d'actions nouvelles et assimilation de jouissance).

Les actions nouvelles, émises jouissance 1<sup>er</sup>/14 janvier 1916, pourront être souscrites jusqu'au 18/31 mai prochain, mais exclusivement à la Banque Russo-Asiatique, à Petrograd, et dans ses succursales de Russie. Elles ne seront d'ailleurs pas, pour le moment, cotées en France, ni abonnées au timbre.

Voici comment pourront s'exercer les droits de souscription :

##### 1<sup>er</sup> Souscription à titre irréductible :

a) Les porteurs d'anciens Bons de fondateur Banque Russo-Chinoise pourront souscrire par droit de préférence à 11 actions nouvelles pour 4 certificats de fondateur ;

b) Les porteurs d'actions anciennes Banque Russo-Asiatique pourront souscrire par droit de préférence à une action nouvelle pour 6 anciennes.

Le paiement devra être intégralement et immédiatement effectué.

##### 2<sup>me</sup> Souscription à titre réductible :

Les porteurs de chacun de ces titres anciens pourront souscrire au prorata du solde disponible après exercice du droit de préférence ; les souscriptions éventuelles devront être accompagnées d'un versement immédiat de 50 0/0, avec engagement de verser le solde dans les trois jours de l'avis de répartition.

Dans l'un comme dans l'autre cas, les bons de fondateur et les actions anciennes doivent être présentés pour estampillage.

#### Chronique des Mines d'Or

La semaine de Pâques et aussi les émeutes de Dublin, par lesquelles le Gouvernement anglais s'est laissé surprendre, ont nui à l'activité du marché des mines d'or au Stock-Exchange. Les mines de l'Est du Rand, qui avaient sensiblement progressé au cours du mois dernier, ont subi des réalisations qui ont été d'ailleurs bien absorbées.

*Brakpan* reste à 108. D'après le *Financial Times*, la Compagnie *Brakpan Mines* offre à la Compagnie *East Rand Central Mines* d'acheter sa propriété en versant une petite somme comptant et en donnant une action *Brakpan* contre dix actions *East Rand Central Mines*, dont il existe 151.340 actions de 10 sh. nominal.

Les nouvelles actions de *Daggafontein* ont fait, le 18 avril, leur apparition à la Bourse de Johannesburg. On cote 27 sh. 6 d., correspondant à 16 sh. 3 d., les actions anciennes.

*Geduld* est très ferme à 65.50.

*Modderfontein B*, qui s'était avancé jusqu'à 183, finit à 182.50. La *New Modder* est également plus

hésitante à £ 16 1/2, ainsi que la *Modder Deep* à £ 6 1/4.

*Rand Mines* continue à se ressentir des médiocres résultats obtenus par la *Crown Mines*; elle a rétrogradé à 95. *Crown Mines* est immuable à £ 2 3/4 à Londres, soit 75 fr. environ. Nous avons publié les résultats globaux de cette Société il y a huit jours. Les réserves de minerai présentent, par rapport au 31 décembre 1914, une diminution de 84.000 tonnes environ, mais une légère augmentation de 0,25 dwt on teneur. L'amélioration de teneur du minerai en réserve est due à ce fait qu'elle a été calculée sur une épaisseur moindre d'abatage par suite de l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers permettant le travail à la main; elle provient aussi du fait que du minerai de meilleure teneur a été développé durant l'année dans la section occidentale et, spécialement, entre les 13<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> niveaux. La direction a profité de l'abondance exceptionnelle de main-d'œuvre qui a caractérisé le dernier exercice pour établir un programme d'expériences intensives destinées à montrer si les profits peuvent être augmentés par la substitution plus étendue de l'abatage à la main à l'abatage mécanique, ce qui entraînerait un resserrement des chantiers d'abatage et qui augmenterait la teneur du minerai obtenu. Mais il est encore trop tôt pour préjuger les résultats de cette expérience.

*Ferreira Deep* s'inscrit à 50.

*City Deep* a été délaissé cette semaine; dernier cours : 112 la coupure de 10.

*Robinson Gold* est soutenue à 31.50.

*Consolidated Goldfields* s'avance à 36.50. La *Robinson Deep* reste à 24. Cette Compagnie annonce que les actions de la nouvelle Compagnie pourront être délivrées à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Quelques affaires en *Lonely Reef* vers 31.75, ex-coupon de 1 fr. 15. Les travaux de développement de cette mine ont donné des résultats satisfaisants. Les réserves de minerai dans la mine ont été évaluées, au 31 décembre dernier, à 157.200 tonnes, d'une valeur moyenne à l'essai de 15.6 dwts, ce qui montre une amélioration au point de vue du tonnage comme de la valeur sur les réserves à la fin de 1914.

En valeurs de terrains, signalons les progrès de l'action *Tanganyika* de 55 à 57.50, avec des affaires assez suivies. La hausse du cuivre est favorable à cette affaire. Il paraît que la Société a pu résoudre son approvisionnement en combustible. La *Chartered* est soutenue à 14.75. Grâce à l'augmentation de ses bénéfices commerciaux, consécutive à l'entrée en période de production de quelques Compagnies de mines d'or, les effets de la guerre qui ont augmenté les dépenses ont été neutralisés. Mais les résultats du dernier exercice se soldent encore en insuffisance.

Brusque reprise des mines d'or mexicaines. *Las Dos Estrellas* passe de 125 à 131.50. *El Oro*, recherché, bondit à 107.50. L'exploitation reprendrait, paraît-il, incessamment.

Mines de diamant négligées: *De Beers* ordinaire 299, préférence 391.

#### ENTREPRISES ET VALEURS EN SOUFFRANCE

**Etat de l'Amazone 5 0/0 1906.** — (Paiement intégral des coupons des 1<sup>er</sup> novembre 1914 et 1<sup>er</sup> mai 1915 et paiement des coupons suivants en funding.) — Les coupons n° 17 et 18 sont payables en espèces à la Société Marseillaise. Les coupons n° 19 et 20 sont payables en titres funding, au Crédit Français, dans les conditions que nous avons fait connaître dans le numéro du 13 février.

Rappelons que le paiement des coupons n° 17 et 18 devra être constaté par l'estampillage du titre. Pour toucher ces coupons, il faudra donc se munir du titre.

**Chemin de fer de Saint-Louis-San Francisco.** — Nous sommes informés que le plan de réorganisation de cette Compagnie est devenu définitif. Aux termes de ce plan, les porteurs d'obligations 5 0/0 General Lien, qui ont déposé leurs titres (coupon du 1<sup>er</sup> mai 1914 attaché), vont recevoir :

*En espèces :*

Les coupons échus les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre 1914, soit 25 fr. 80 pour une obligation, plus intérêts de retard à 6 0/0.

*En titres de la nouvelle Compagnie :*

25 0/0 en obligations 1<sup>re</sup> hypothèque 4 0/0, jouissance 1<sup>er</sup> juillet 1915;

25 0/0 en obligations adjustment 6 0/0, jouissance 1<sup>er</sup> juillet 1915;

50 0/0 en income bonds portant intérêts maximum à 6 0/0 et prenant rang du 1<sup>er</sup> juillet 1915 pour l'attribution de cet intérêt;

3.333 0/0 en obligations adjustment 6 0/0 de même nature que les précédentes, en règlement des intérêts courus sur les obligations, du 1<sup>er</sup> novembre 1914 au 1<sup>er</sup> juillet 1915.

Nous croyons savoir que l'Office National des Valeurs Mobilières informera prochainement le public de cette conclusion et préviendra en même temps les retardataires qu'ils ont encore un délai d'un mois pour déposer leurs titres, en vue de l'adhésion au

plan de réorganisation. Passé ce délai, tout porteur d'obligations de l'ancienne Compagnie qui n'aurait pas déposé ses titres ne pourra recevoir que sa quote-part dans le prix d'adjudication des propriétés de la Compagnie.

Toutefois, il est probable que les porteurs français d'obligations 5 0/0 General Lien empêchés par la guerre de produire leurs titres, auront la faculté de les déposer pour adhésion dans un délai d'un an après la conclusion de la paix, mais à la condition qu'ils justifient de l'impossibilité dans laquelle ils se sont trouvés d'adhérer en temps voulu au plan de réorganisation.

#### Dividendes et Coupons

**Banque de l'Algérie.** — Le dividende du premier semestre de l'exercice en cours, fixé à 55 fr. net par action comme celui du semestre correspondant de l'exercice précédent, est payé actuellement en échange du coupon n° 129.

**Banque Privée.** — L'Assemblée tenue le 15 avril a approuvé les comptes du dernier exercice que nous avons publiés dans le numéro du 2 avril. Sur la proposition du Conseil, le bénéfice de l'exercice s'élève à 1.502.061 fr. 97 a été reporté à nouveau comme celui de l'exercice précédent se montant à 2 millions 077.428 fr. 25, ce qui constituera ainsi avec la réserve facultative s'élevant au bilan à 2.500.000 fr., un ensemble disponible de plus de 6 millions qui permettra, le moment venu de procéder aux amortissements reconnus nécessaires.

Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a huit jours, à cette même place, le Conseil a décidé d'effectuer la distribution du solde de 10 fr. brut afférent au dividende de l'exercice 1913, qui avait été ajournée jusqu'ici. En conséquence, le coupon n° 0, échu depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1914, sera mis en paiement à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, à raison de 9 fr. 60 au nominatif et de 9 fr. 05 au porteur.

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.** — Il sera proposé à l'Assemblée le 27 courant de répartir, pour l'exercice 1915, un dividende de 15 fr. brut par action entièrement libérée et de 7 fr. 50 par action libérée de moitié. Il n'avait rien été réparti pour 1914, tandis que le dividende de 1913 avait été de 25 fr.

**Banque du Commerce de l'Azoff-Don.** — Le de l'exercice 1915, fixé à 30 roubles par action, est payable actuellement à raison de 53 fr. net.

**Chemins de fer du Nord.** — Cette Compagnie rembourse, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1916, les titres des valeurs énoncées ci-dessous, sortis aux tirages de 1915, dont le remboursement avait été précédemment ajourné :

Actions.

Obligations 3 0/0 anciennes.  
Obligations 4 0/0 série D. Picardie et Flandre.  
Obligations 3 0/0 série B.  
Obligations 2 1/2 série G. Lille à Béthune.  
Obligations Nord-Est.

Le pro rata d'intérêts connus depuis la date normale de remboursement de ces titres, soit le 1<sup>er</sup> avril 1915, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1916, sera ajouté au montant du remboursement.

Les obligations Nord-Est, dont le tirage a eu lieu le 31 décembre 1915, seront remboursables ultérieurement.

**Chemins de fer de l'Est.** — L'Assemblée de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est s'est tenue le 30 avril. Elle a approuvé les comptes du dernier exercice et maintenu le dividende à 35 fr. 50 par action de capital et à 15 fr. 50 par action de jouissance, payables dès maintenant.

Voici en attendant la publication du rapport du Conseil, comment s'est liquidé l'exercice :

	1914	1915
Produit d'exploitation	—	—
de l'exercice... Fr.	51.422.861 12	30.113.461 48
<i>A ajouter:</i>		
Annuités reçues de l'Etat.....	36.471.361 55	36.481.892 62
Fr.	87.894.222 67	66.602.854 10

*A déduire:*

Service des emprunts et impôts.....	129.729.238 37	123.584.295 25
Revenu réservé aux actions.....	20.750.000	» 20.750.000 »

Total à déduire... Fr. 150.479.238 37 154.334.295 25

Insuffisance..... 62.585.015 70 87.731.441 15

Cette insuffisance de 87.731.441 fr. 15 sera versée par l'Etat à la Compagnie, à titre de garantie d'intérêt, par application des conventions :

Revenu réservé... Fr. 20.750.000 » 20.750.000 »

Moins amortissement des actions..... 2.494.900 » 2.606.400 »

Fr. 18.255.100 » 18.143.600 »

Dividende de 35 fr. 50 par action de capital

de 15 fr. 50 par action de jouissance.. 18.125.520 » 18.008.600 »

Fr. 129.580 » 135.000 »

**Chemins de Fer Vicinaux.** — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui se solde par un bénéfice net de 616.945 fr. Les dividendes, fixés à 18 fr. 50 brut ou 16 fr. 49 net par action de capital, et à 11 fr. brut ou 10 fr. 11 net par action de jouissance, seront payables à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

**Nitrate Railways Company.** — Il se confirme que le dividende afférent à l'exercice 1915, pour cette Compagnie, sera de 5 0/0, tant par action ordinaire que par action de préférence, soit 10 sh., sur lequel un acompte de dividende de 4 sh., moins les impôts, a été payé en décembre. Il reste ainsi à payer un solde de 6 sh.

Le dividende de l'exercice 1914 avait été limité à l'acompte de 2 1/2 0/0 ou 5 sh. distribué en novembre 1914.

**Omnibus et Tramways de Lyon.** — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui se solde par un bénéfice de 2.381.315 fr. 96, contre 2.788.653 fr. 72 en 1914. Le dividende, qui a été maintenu à 20 fr. brut ou 17 fr. 32 net par action, est payable dès maintenant.

**Bateaux-Parisiens.** — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915 se soldant, par un bénéfice de 419.168 fr., contre 205.278 fr. en 1914, et fixé le dividende à 12 fr. par action, alors qu'il n'avait rien été réparti pour 1914 et que le dividende de 1913 avait été de 17 fr. par action. Une somme de 180.000 fr. a été affectée aux amortissements.

**Compagnie Générale Transatlantique.** — Un dividende de 9 fr. brut par action sera réparti pour l'exercice 1915, alors que rien n'avait été distribué pour l'exercice 1914.

**Sud-Atlantique.** — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice de 2.083.033 fr., alors que les exercices 1914 et 1913 avaient laissé des pertes de 2.544.000 fr. et 7.455.201 fr. respectivement. La Compagnie Sud-Atlantique est maintenant passée sous le contrôle des Chargeurs Réunis.

**Eaux de Galais.** — Les dividendes de l'exercice 1915, fixés à 23 fr. brut par action de capital et 18 fr. brut par action de jouissance, sont payables actuellement.

**Compagnie Centrale d'Eclairage et de Transport de Force par l'Electricité (Électricité de Limoges).** — L'Assemblée a maintenu le dividende de l'exercice 1915 à 6 fr. brut par action, payable dès maintenant à raison de 5 fr. 40 net par action, tant ordinaire que privilégiée.

**Energie Electrique du Sud-Ouest.** — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice net de 1.085.805 f.; le solde disponible ressort à 1.306.551 fr., contre 1.178.166 fr. en 1914. Le dividende a été fixé à 25 fr. brut par action, contre 20 fr. brut précédemment.

**Electro-Chimique du Giffre.** — Le solde du dividende de l'exercice 1915 est actuellement mis en paiement à raison de 30 fr. brut par action.

**Saut-du-Tarn.** — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui se solde par un bénéfice net de 75.000 fr., en diminution de quelque 20.000 fr. sur ceux de 1914, et a décidé de maintenir le dividende, payable dès maintenant, à 27 fr. 50 brut par action.

**Oural-Volga.** — L'exercice 1914-15 se solde par un bénéfice net de 1.697.824 fr., contre 1.954.346 fr. précédemment. La part revenant à la Société dans « Donetz-Jourievka » n'a été que de 2.200.550 fr. au lieu de 3.436.484 fr. pour 1913-14, mais d'autre part les amortissements n'ont été dotés que de 800.000 fr., contre 1.950.000 fr. précédemment. Il y a lieu de croire que, comme l'an dernier, le coupon de 20 fr. sera payé aux obligations concordataires.

**Boleo.** — Le dividende de l'exercice 1915 sera fixé à 40 fr. par action contre 22 fr. en 1914, et à 24 fr. 64 par part contre 10 fr. 78.

Rappelons que le dividende de la part se calcule de la manière suivante, le dividende de l'action étant supposé connu et représenté par D dans la formule :

$$(D - 8) 60 \text{ ou, en l'espèce: } \frac{(40 - 8) 60}{77,9} = 24,64$$

**Aguilas.** — L'Assemblée est convoquée pour le 19 mai. Pas plus que pour l'exercice 1914, il ne sera proposé de dividende pour l'exercice 1915, alors que 6 fr. 25 par action avaient été répartis en 1912 et 1913.

**Laurium Français.** — Le dividende de l'exercice 1915 sera fixé à 25 fr. brut par action, alors que, pour 1914, il n'avait rien été distribué.

**Djebel-Djerissa.** — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et fixé les répartitions à 52 fr. 30 par action et à 20 fr. 58 par part, payables dès maintenant au siège social.

**Sidi-Bou-Aouane.** — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice net, après amortissements, de 888.206 fr., contre 280.741 fr. en 1914 et 549.566 fr. en 1913. Après paiement de l'intérêt statutaire de 6 0/0 aux actions, il sera proposé de porter à la Réserve pour remboursement des actions une somme suffisante pour en prélever une répartition supplémentaire de 20 fr. par action.

**Houillères de Rochebelle.** — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice net de 1.405.047 fr. 48, contre 1.028.773 fr. 33 en 1914. Le dividende, fixé à 25 fr. brut par action au lieu de 17 fr. 50 brut précédemment, sera payable à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain.

**Naphté Russe.** — Le dividende de l'exercice 1915, fixé à 6 0/0 ou 6 roubles par action, est payable dès maintenant contre remise des coupons exercices 1914 et 1915.

**Kuala Lumpur.** — Le dividende intérimaire de 20 0/0, soit 4 sh. par action, net d'income-tax, est payable actuellement contre remise du coupon n° 16.

**Malacca Rubber Plantations.** — Un dividende final de 30 0/0 pour l'exercice 1915, soit 6 shillings nets, sans déduction de l'income-tax pour soldé a été déclaré payable à tous les porteurs d'actions ordinaires et d'actions de préférence. Ce dividende est payé dès maintenant aux caisses du Crédit français.

Un délai de trois jours doit être accordé aux banques pour l'examen des coupons.

**Etablissements Bognier et Burnet.** — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui se soldent par un bénéfice net de 530.962 fr., contre 203.653 fr. en 1914. Le dividende a été porté de 5 fr. à 10 fr. brut par action, payables par moitié, les 15 mai et 15 novembre 1916.

**Chalets de Nécessité.** — L'Assemblée de la Société des Chalets de Nécessité, réunie le 20 avril, a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à 30 fr., son chiffre précédent.

Voici comment se comparent les résultats des deux derniers exercices :

Total des produits.....	Fr. 524 462	481.604
Rappel des charges .....	222.323	215.110
Bénéfices nets.....	Fr. 302.139	266.494
Reliquat antérieur .....	8.502	80.337
Solde disponible.....	Fr. 310.641	346.831

**Cercle de Monaco.** — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915-16, accusant une recette totale de 11.199.419 fr., contre 14.469.547 fr. en 1914-1915 et une dépense de 14.816.281 fr. Il en est donc résulté un déficit d'exploitation de 3.617.162 fr., auquel il y a lieu d'ajouter le service des obligations (intérêts et amortissements, 2.908.690 fr.), ce qui a formé une perte totale de 6.525.852 fr., qui a été amortie par un prélevement d'égale somme sur la réserve de prévoyance, qui revient ainsi à 11 millions environ. La répartition du dividende de l'exercice se bornera à l'intérêt statutaire de 5 0/0.

#### APPEL DE FONDS

**Société Métallurgique de France.** — L'appel des trois quarts restant dus sur les actions, soit 375 fr. est actuellement fait. 125 fr. devront être versés avant le 22 courant, et le solde avant le 26 juin prochain.

#### Assemblées et Bilans

##### Comptoir National d'Escompte.

L'Assemblée du Comptoir National d'Escompte s'est tenue le 28 avril. Elle a approuvé, à l'unanimité, les comptes du dernier exercice tels qu'ils ont été publiés dans le numéro du 16 avril et voté, pour l'exercice 1915, un dividende de 25 fr. brut, égal au précédent, représentant l'intérêt statutaire de 5 0/0, sous déduction des impôts. Ce dividende sera payable à partir du 31 juillet. La somme de 8.865 fr. 70 à répartir aux parts de fondateur se trouvant absorbée par les impôts, il ne sera procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

Les comptes du dernier exercice font ressortir un bénéfice net de 10.690.041 fr. 08, après avoir éteint toutes les créances douteuses et fortifié les provisions pour les éventualités qu'il est possible d'apprécier. Ce chiffre de bénéfice ne s'écarte pas, d'ailleurs, sensiblement de celui de l'exercice précédent. Après attribution à la réserve statutaire et l'intérêt de 25 fr. par action, lequel absorbe 10 millions, il est resté un reliquat de 138.896 fr. 38. Ce reliquat ajouté aux bénéfices reportés provenant des exercices antérieurs, forme un solde total reporté au compte des actionnaires de 3 millions 140.322 fr. 70. C'est, en somme, un résultat satisfaisant pour un exercice qui n'a donné lieu qu'à une activité fort restreinte.

Dans son rapport, que nous publions plus loin *in extenso*, le Conseil passe en revue les faits économiques qui ont marqué l'exercice 1915. Le Comptoir a prêté un large concours à la reprise industrielle et commerciale qui a été le résultat de l'énergie déployée par notre pays pour

fabriquer des munitions et s'approvisionner des articles qui lui manquent pour la continuation de la guerre. Ayant pu se dégager par ses propres moyens du moratorium, et profitant d'une trésorerie aisée, il s'est retrouvé, dès le début de l'année, à la disposition de ses clients pour leur faciliter toutes leurs opérations normales. Malheureusement, l'arrêt du crédit, consécutif des mesures prises en août 1914, a persisté, la plupart des ventes s'effectuant au comptant. Le grand rouage de l'escompte ne pourra reprendre son activité tant que les engagements anciens ne seront pas liquidés. En ce qui concerne le Comptoir, la qualité de son portefeuille commercial et de l'ensemble de ses engagements permet de penser qu'ils se régleront favorablement dès que le moratorium sera levé et que les hostilités seront terminées. Par ailleurs, la plupart des correspondants des nations alliées ou neutres du Comptoir ont tenu à lui adresser la couverture des sommes dont ils étaient débiteurs ; dans plusieurs pays, les mouvements du change ont facilité cette régularisation. Quant au portefeuille-titres et aux participations financières, qui n'entrent dans l'actif que dans une proportion infime, ils sont évalués à des cours ne laissant place à aucun aléa.

Le Comptoir a concouru activement au placement des Bons et Obligations de la Défense nationale, ainsi qu'à la souscription de la Rente 5 0/0 et aux opérations de change du Gouvernement.

Malgré le manque de personnel et les difficultés de l'exploitation, le Comptoir a pu assurer le fonctionnement de ses agences à Paris, en Province, même dans les villes à proximité du front et à l'étranger.

En analysant les comptes du dernier exercice, nous avons fait ressortir l'augmentation de 70.720.802 fr. du total du bilan au 31 décembre 1915 sur celui de l'exercice précédent, ainsi que l'importance des rentrées effectuées sur les chapitres de l'actif : reports, correspondants, comptes courants débiteurs et avances garanties qui sont, par leur nature, de réalisation plus ou moins lente, au profit de valeurs d'une disponibilité immédiate, inscrites sous la rubrique Portefeuille et Bons de la Défense. L'accroissement de ce dernier chapitre, à une année d'intervalle, n'est pas inférieur à 281.181 572 fr. ou 80 0/0.

Le Comptoir National d'Escompte, par sa forte organisation, jouera certainement un rôle de premier plan quand, après la guerre, il s'agira de recréer les richesses consommées ou anéanties.

##### Crédit Français.

La Société du Crédit Français convoque son Assemblée générale pour le 15 mai. Comme, déjà, l'année dernière le Conseil proposera de ne distribuer aucun dividende et d'affecter aux comptes de prévoyance, en vue des amortissements à faire, la totalité des bénéfices qui s'élève à 1 million 637.463 fr. 90.

Voici le bilan de clôture du dernier exercice rapproché du précédent :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
	1914	1915
<i>Actif.</i>	—	—
Spécies en caisse et en banques.....	Fr. 2.616.611 43	3.396.303 79
Portefeuille - effets et Bons de la Défense Nationale .....	7.467.151 63	13.733.211 63
Portefeuille-titres :		
Actions banques affiliées en France..		14.091.524 35
Rentes, actions et obligations diverses .....	43.392.148 47	30.682.962 52
Agents, ventes au comptant.....	76.340 38	134.804 74
Reports.....	5.505.272 12	4.375.078 17
Participations financières .....	5.843.871 06	4.710.087 56
Débiteurs par acceptations.....	3.962.491 »	4.355.000 »
Prêts sur titres et avances sur garanties.....	3.539.260 26	3.224.664 15
Comptes courants.....	26.056.129 26	25.683.643 31
Comptes divers .....	981.249 37	»
Immeuble .....	1.372.784 87	1.424.669 82
Total .....	Fr. 100.813.309 85	105.811.950 04
<i>Passif.</i>		
Capital.....	Fr. 50.000.000 »	50.000.000 »
Réserve légale.....	300.996 53	300.996 53
Réserve extraordinaire .....	1.625.000 »	1.625.000 »
Agents, achats au comptant.....	47.799 30	33.052 90

Comptes courants.....	41.496.745 29	46.600.954 24
Acceptations.....	3.962.491 »	4.355.000 »
Comptes d'ordre .....	»	217.521 58
Profits et Pertes :		
Report de l'exercice précédent.....	38.033 86	1.042.258 89
Bénéfices nets de l'exercice.....	3.342.243 87	1.637.165 90
Total.....	Fr. 100.813.309 85	105.811.950 04

Les variations d'une année à l'autre sont peu importantes : notamment les immobilisations n'ont pas été sensiblement réduites dans leur ensemble ; on constate simplement que 1.100.000 fr. de Participations financières s'étaient liquidés par des attributions de titres, cette somme a passé, en s'amplifiant un peu, du compte Participations au compte Portefeuille, qui s'est arrondi exactement de 1.382.000 fr. Telle était, du moins, la situation à la clôture de l'exercice ; mais nous croyons savoir que des réalisations, effectuées postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier dernier, ont réduit depuis lors l'importance du Portefeuille-titres.

Le rapport des commissaires ne nous fait pas savoir sur quelle base ont été inventoriés les titres : c'est une lacune. Les renseignements complémentaires que nous avons dû, par conséquent, recueillir auprès de la Société, nous permettent de préciser qu'il suffira d'affecter à leur amortissement le solde des bénéfices de 1914, 1.042.000 fr., qui a d'ailleurs été reporté à nouveau dans cette intention, pour ramener les titres dans leur ensemble à une estimation correspondante aux cours de décembre 1915.

L'exercice, sans avoir été aussi productif qu'un exercice normal, n'a pas été infructueux ; on ne saurait demander beaucoup mieux pour le moment à une banque qui est obligée de se recueillir.

Les dépôts de la clientèle en comptes courants ont, d'ailleurs, un peu augmenté.

La situation est caractérisée par ce fait que le capital social et les réserves, ensemble 51.925.000 francs, sont immobilisés pour près de la totalité, exactement à concurrence de 50.909.000 fr. en titres, participations et hôtel du siège social. Il reste comme actif liquide ou réalisable environ 55 millions, chiffre nominalement encore supérieur de 4 millions au passif envers les tiers, qui n'est que de 51 millions et presque entièrement constitué par des comptes courants créditeurs. Mais, ces 55 millions d'actif théoriquement liquide, comprennent pour 23 millions et demi de comptes courants débiteurs que l'on ne peut pas considérer comme des ressources de trésorerie immédiates et même pratiquement usuelles. Ces comptes courants de l'actif sont, en effet, de toute évidence des ouvertures de crédit faites à des entreprises industrielles qui sont venues chercher dans les banques le fonds de roulement qui leur faisait défaut : ces ouvertures de crédit sont consenties pour des périodes plus ou moins longues, les avances qui en résultent rentrent avec plus ou moins d'exactitude ; en droit et surtout en fait ce ne sont que des disponibilités éloignées.

En définitive, les disponibilités immédiates ne paraissent guère dépasser 22 millions, abstraction faite des Acceptations qui ont leur exacte compensation au passif.

Par contre, au passif tout n'est évidemment pas non plus exigible à vue ou à bref délai dans les 46 millions et demi de comptes courants créditeurs. Il y figure, croyons-nous savoir, pour un peu plus de 24 millions de dépôts qui ne sont exigibles qu'à terme éloigné ; c'est une spécification qu'il eût été avantageux d'établir au bilan, car il importe de faire voir clair dans une situation qui ne laisse pas que d'être un peu serrée. Ainsi les disponibilités immédiates comme les disponibilités paraissent osciller autour de 22 millions sans que l'on puisse bien dire quel côté l'emportait au 31 décembre dernier. C'est, en définitive, le point encore faible du bilan du Crédit Français : sa trésorerie a besoin de retrouver du jeu ; espérons que les réalisations de titres déjà faites depuis la clôture du dernier exercice auront une suite et qu'ainsi la balance prochaine penchera nettement en faveur des disponibilités.

##### Compagnie Thomson-Houston.

L'Assemblée de la Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston est convoquée pour le 23 mai. Il lui sera proposé un dividende de 25 fr. égal au précédent.

Voici les comptes du dernier exercice :

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1915

## Actif.

Apports, frais de construction, mobilier, modèles.....	4 »
Immeuble du siège social.....	1.864.907 62
Terrains des usines.....	3.310.339 37
Constructions et bâtiments des usines.....	6.055.533 58
Matériel et outillage.....	10.793.670 39
Matières premières.....	3.570.463 77
Matériel en magasin et chez divers.....	863.692 14
Travaux en cours.....	21.238 12 01
Titres en portefeuille.....	66.543.432 70
Participations.....	7.399.179 91
Dépôts et cautions.....	266.227 45
Caisse, banques, reports.....	3.457.449 33
Effets à recevoir.....	663.923 09
Débiteurs divers.....	26.260.871 48
Comptes d'ordre.....	413.954 64
Total de l'actif.....	Fr. 152.701.771 48

## Passif.

Capital.....	Fr. 60 000.000 »
Obligations.....	38.532.811 27
Réserve statutaire.....	6 000.000 »
Réserve spéciale.....	15.000.000 »
Réserve d'amortissement des constructions, matériel et outillage.....	11.880.000 »
Réserve pour accidents du travail.....	211.378 72
Créditeurs divers.....	15.739.474 55
Coupons à payer et obligations à rembourser.....	1.853.720 92
Comptes d'ordre.....	288.801 01
Profits et pertes.....	3.195.614 41
Total du passif.....	Fr. 152.701.771 48

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

1914 1915

## Crédit.

Revenu du portefeuille.....	» 2.293.097 82
Bénéfices s'entreprises, constructions, ventes, etc.....	» 5.242.280 46
Bénéfice brut... Fr. 7.574.452 66	7.535.378 28

## Débit.

Service des obligations.....	» 1.711.530 58
Frais généraux.....	» 1.002.069 57

Fr. 3.025.172 09 2.713.600 15

Rappel des bénéfices bruts.....	7.574.452 66
Bénéfice net... Fr. 4.549.279 77	4.821.778 13

## Amortissements à déduire :

Dépréciations diverses.....	1.164.136 10
Dotation à la réserve d'amortissement des constructions.....	385.000 » 600.000 »

Reste disponible... Fr. 3.000.143 67	2.999.765 53
--------------------------------------	--------------

## A ajouter :

Report précédent.....	195.705 21
-----------------------	------------

Total disponible... Fr. 3.195.848 88	3.195.614 41
--------------------------------------	--------------

## Répartition.

Dividende de 25 fr.....	3.000.000 » 3.000.000 »
Report à nouveau.....	195.848 88 195.614 41

Fr. 3.195.848 88 3.195.614 41

Les bénéfices nets du dernier exercice sont supérieurs de 272.500 fr. à ceux du précédent, mais le Conseil a prudemment appliqué l'excédent des bénéfices au compte d'amortissement des constructions : ce compte sera doté cette année de 600.000 fr., contre 385.000 fr. l'année précédente.

A l'actif du bilan, les Constructions et Bâtiments des usines ont augmenté de 728.802 fr. 63 et le matériel et outillage de 284.960 fr. 76. Ces augmentations résultent principalement des extensions des usines 1, 3, 5 et 6, ainsi que de l'achat de nouvel outillage. En regard de ces comptes figure au passif la réserve pour amortissements qui s'élève à 11.880.000 fr., après dotation de 600.000 fr. sur les bénéfices de l'exercice.

Les titres en portefeuille ont fléchi de 736.746 francs 80 c. Le rapport du Conseil observe que faute de cours pour un certain nombre de ces titres, les évaluations antérieures ont été maintenues, tout en constituant au passif une provision pour dépréciations éventuelles de réalisation.

## Mines de Montecatini.

L'Assemblée de la Société anonyme des Mines de Montecatini s'est tenue le 31 mars. Elle a approuvé les comptes qui lui étaient présentés et décidé de fixer le dividende de l'exercice 1915 à 8 lire par action de 100 lire, payables depuis le 15 avril, contre 7 lire pour 1914.

Voici comment s'établissent les comptes des deux derniers exercices :

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

1914 1915

## Actif.

Mines et concessions.....	11.973.162 89	11.996.368 22
Terrains et bâtiments.....	1.213.527 09	1.273.055 08
Installations, matériel.....	4.408.260 99	4.556.778 90
Mobilier.....	1 »	1 »
Magasins et approvisionnements.....	591.966 90	717.709 30
Stocks.....	2.376.595 95	3.466.907 85
Banquiers.....	1.194.331 67	1.701.114 50
Débiteurs divers.....	1.429.139 71	1.154.699 03
Frais d'émission d'obligations.....	257.056 55	241.935 55
Rente et cautionnements divers.....	167.897 78	165.406 »
Caisse des mines.....	37.874 29	44.777 33
Portefeuille.....	437.088 32	162.485 65
Titres de propriété sociale.....	975.001 »	1.736.321 »
Participations diverses.....	90.000 »	»
Cautionnement des administrateurs.....	988.200 »	988.200 »
	L. 26.170.104 14	28.205.759 41

## Passif.

Capital social..... L.	15.000 000 »	15.000 000 »
Obligations hypothécaires.....	4.050.000 »	3.887.500 »
Réserve légale.....	541.058 33	599.423 63
Amortissements.....	2.702.546 55	3.702.546 55
Créditeurs divers.....	1.312.579 34	1.902.752 86
Salaires dus.....	274.787 85	234.546 13
Dividendes acquis.....	29.759 50	78.665 »
Obligations hypothécaires remboursées.....	25.000 »	40.500 »
Administrateurs pour cautionnements.....	988.200 »	988.200 »
Profits et pertes.....	1.246.172 57	1.771.625 24
	L. 26.170.104 14	28.205.759 41

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

## Débit.

Frais d'exploitation des mines..... L.	5.304.764 53	5.318.979 21
Frais de recherches diverses.....	242.088 88	»
Frais généraux.....	225.316 29	336.732 48
Impôts divers.....	245.105 61	365.661 20
Intérêts, escomptes et commissions.....	192.153 94	165.076 81
Amortissements divers.....	850.000 »	1.000.000 »
	L. 7.059.429 25	7.186.449 70

## Crédit.

Production des mines..	8.141.710 36	8.754.953 17
Produits divers.....	46.774 98	56.208 60
Acompte dividende sur participations et titres de propriété sociale..	38.250 »	45.000 »
	L. 8.226.735 34	8.856.161 77
Rappel du débit.....	7.059.429 25	7.186.449 70
Solde bénéficiaire L.	1.167.306 09	1.669.712 07
Report antérieur.....	78.866 48	101.913 17
Bénéfice disponible..	1.246.172 57	1.771.625 24

## Répartition.

Réserve légale..... L.	58.365 30	83.485 60
Réserve d'amortissement..	»	300.000 »
Actionnaires.....	1.050.000 »	1.200.000 »
Conseil d'administration	35.894 10	83.622 64
Report à nouveau.....	101.913 17	104.517 »
	L. 1.246.172 57	1.771.625 24

La Société se trouve actuellement dans une situation favorable qui est sans corrélation avec l'état de guerre, car s'il est vrai que la hausse du prix du cuivre a amené une sensible augmentation des bénéfices des mines Capanne-Fenice, Carpignone et Serrabottini, il est non moins vrai que l'état de guerre a rendu impossible l'exécution d'une grande partie des contrats de ventes de pyrites à l'étranger, entraînant ainsi une forte diminution des bénéfices que la Société eût pu obtenir de ses mines de Boccheggiano-Montieri et Gavorrano-Ravi. Dans son rapport, le Conseil insiste sur l'intérêt qu'a eu l'Italie à se trouver affranchie de toute indépendance étrangère pour assurer ses besoins en pyrites, indispensables à la fabrication des engrâis chimiques et des explosifs : l'indépendance au moins partielle du pays vis-à-vis de son combustible minéral n'a pas une moindre importance, les événements l'ont bien prouvé, et c'est pourquoi la Société Montecatini a jugé patriotiquement utile de prendre une participation dans la Société générale des Lignites en Italie, qui a pour but la recherche et l'exploitation de gisements de lignite dans le pays.

La production de pyrites des mines de la Société pendant l'année 1915, a été de 285.941 tonnes, contre 248.920 tonnes en 1914, en augmentation notable : par contre, les expéditions, du fait de la disette toute exceptionnelle des wagons, ont diminué

nué de 238.895 tonnes à 225.000 tonnes. La quantité de minerai de cuivre produite a été sensiblement inférieure à celle des années précédentes, mais la production de métal est demeurée sensiblement la même en raison de l'utilisation d'une partie du stock : le cuivre B. S. a été vendu au cours moyen de L. 83.411,8, contre L. 64.911 en 1914. Le bénéfice brut s'est élevé à L. 8.754 953 supérieur de L. 630.000 à celui de l'exercice précédent ; mais le Conseil ayant prélevé avant inventaire pour amortissements, une somme d'un million sur les bénéfices, au lieu de 850.000, l'accro

Disponibilités et avoir à l'étranger.....	697.635.594	—	71.823.331
Portefeuille.....	445.677.773	+	42.540.384
Effets prorogés.....	1 567.295.631	—	14.812.979
Avances sur titres.....	1.214.833.551	+	430.357
Avances permanentes à l'Etat.....	200.000.000	»	
Avances nouvelles à l'Etat.....	7.400.000.000	+	200.000.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers .....	955.000.000	»	

## PASSIF

Billets en circul. Fr.	15.423.122.575	+	145.122.700
Compte courant du Trésor .....	32.622.921	—	10.363.643
Comptes courants particuliers .....	2.040.139.478	—	51.787.801
Bénéfices bruts des escomptes et intérêts divers de la semaine .....	2.564.350	»	

La Banque a avancé 200 millions au Trésor en même temps que celui-ci a tiré 10 millions de son compte courant, soit 210 millions de sortis pour les besoins de la Défense et des services publics.

Les besoins de l'échéance de fin avril se sont traduits par une augmentation de 42 1/2 du portefeuille nouveau, tandis que les effets prorogés ont diminué de 15 millions. Mais comme les particuliers ont puisé 52 millions dans leurs comptes, la Banque a du avancer 80 millions au commerce.

Pour faire face à ces 290 millions, la Banque a émis 145 millions de billets nouveaux et puisé dans son actif: 72 — 4 1/2 = 68 millions. Le solde de 290 — 213 = 77 millions se retrouve dans la balance des divers.

Signalons en terminant qu'aucune expédition d'or n'ayant été faite cette semaine, l'accroissement de près de 7 1/2 millions, observé dans l'encaisse, provient des versements quotidiens de numéraire or de la part du public.

## LE TAUX DE L'ESCOMpte A STOCKHOLM

La Banque Royale de Suède a abaissé le taux de son escompte de 1/2 0/0 à partir du 1<sup>er</sup> mai. Le taux a été ramené à 5 0/0.

## RECETTES DES CHEMINS DE FER ESPAGNOLES

	Recettes brutes depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	Déférence par rapport à 1913
Nord de l'Espagne.. au 20 avril	47.829.654	— 5 762.307
Madrid Saragosse.....	31 mars	34.415.753 + 4.149.113
Andalous.....	20 avril	10.051.230 + 1.660.018
Madrid-Cacérès.....	20 —	1.671.799 + 102.846
Plasencia-Astorga (ouest) 20 —	1.213.692	+ 128.629

## COTE DES CHANGES

**A Paris.** — Londres, 28,27 ./.; New-York, 5,93 1/2; Suisse, 114 ./.; Italie, 94 1/2; Hollande, 2,44 1/2; Espagne, 5,87 1/2; Rouble, 1,82 1/2.

**A Londres.** — Paris, 28,30 1/2; Amsterdam, 11,52 1/2; Lisbonne, 34 ./.; Madrid, 24,12 1/2; Italie, 29,75 ./.; Petrograd, 154 1/4; Stockholm, 15,57 ./.;

**A New-York.** — Cable transfert sur Londres, 4,76 1/2. Change sur Berlin, 75 pour 4 marks.

**Lisbonne.** — Agio sur l'or, 55 0/0.

**Madrid.** — Paris, 85,85.

**Buenos-Ayres.** — Câble télégraphique sur Londres, 48 13/32 d.

**Rio de Janeiro.** — Change sur Londres à 90 jours, 11 3/4 d.

## COURS DES MÉTAUX

**A Londres.** — Cuivre à 3 mois, 130 ./.; Etain à 3 mois, 198,15 1/4; Plomb, comptant 34,12 1/2; Zinc, comptant 98 ./.; Argent métal, 33 ./. l'once.

## PRIX DES MARCHANDISES

**Blé.** — A Paris, ... à .... A Chicago, 1,12 ./. fin mai.

**Farine, marque Corbeil, ...**

**Sucre blanc.** — A Paris, ..; raffiné ....

**Caoutchoucs.** — A Londres: *Plantations, crêpe, 2 sh. 9 1/2 d.; Para, 2 sh. 7 d.*

**Café.** — Le Havre, 69,50 mai.

**Naphte Russe.** — 58 kopecks 1/2 le poud.

## Coupon

## A L'ÉCHÉANCE D'AVRIL 1916

Déduire l'impôt de 5 0/0 des valeurs marquées d'un astérisque (\*).

## QUATRIÈME LISTE

Féérance	Nominatif	Porteur
<i>Transports par terre et par eau:</i>		
1 Voitures l'Abéille, obl. c. 34.....	4 80	4 63
1 Voitures à Paris, obl. 3 1/2, c. 35.....	8 40	7 85
— obl. 4 0/0, c. 16.....	9 60	8 99
15 Wagons-Lits, obl. 4 0/0, c. 51.....	»	9 60
1 — obl. 3 1/2, c. 36.....	»	8 40

	Valeurs diverses :		
15 Agrafes Françaises, obl. c. 36 .....	»	»	11 25
1 Alimentation (Soc. Econom.), obl. 10 80	10 05		
6 Auer (Soc. Franc. d'Inc.), act. c. 27 33 60	30 30		
1 Bébés et Jouets (Fab. de), act. c. 16 43 20	39 90		
15 Biscuits Olibet, act. c. 38 2 88	2 78		
1 Bras-erie Argentine, obl. 5 0/0, c. 23-20 .....	»	12 50	
15 Brasserie de la Méditerranée, act. c. 22 .....	9 40	8 34	
1 Brasserie de la Meuse, obl. 4 0/0, c. 38 .....	10 »	10 »	
1 Casino Municipal du Tréport, obl. c. 39-37 .....	12 »	11 25	
1 <sup>er</sup> Chandernagor (C <sup>ie</sup> G <sup>ie</sup> Ind.), act. c. 11 .....	»	50 »	
1 Chocolat Poulain, obl. 5 0/0 .....	12 »	11 25	
15 Ciments et Chaux Hydr. de Bessèges, obl. ....	»	22 80	
15 Ciments Portland de l'Est, obl. 4,75 11 40	10 65		
15 Cinématographe Eclipse, act. c. 9. 5 76			
15 Cinématographe Eclipse, parts, c. 6 .....	»	2 40	
1 Girages Français, obl. c. 30 .....	12 »	11 25	
1 Distillerie de la Côte-d'Or, obl. c. 21 .....	11 25	11 25	
1 Distribution d'Électricité (C <sup>ie</sup> Par.): Obl. 4 0/0, c. 9 .....	9 60	8 91	
— 5 0/0, c. 5 .....	12 »	11 26	
1 Distribution d'Énergie Électrique, obl. c. 17 .....	12 »	11 313	
1 Eclairage et Force (Soc. Nimoise), obl. 4 1/2 .....	»	11 25	
1 Electricité (C <sup>ie</sup> G <sup>ie</sup> ), obl. 4 0/0 2 <sup>e</sup> s*, c. 34 .....	9 60	8 92	
30 Electricité Avignonnaise, obl. 4 1/2, c. 20 .....	10 80	10 20	
1 Electricité de Bourg, act. c. 11 .....	»	5 »	
1 Electricité de Varsovie, obl. c. 20 .....	10 80	10 15	
1 Electricité de la Loire, obl. 2 <sup>e</sup> sér., c. 14 .....	10 80	10 15	
1 Electro-Chimie, obl. 4 1/2, c. 19-12 .....	»	11 25	
1 Energie Electrique (C <sup>ie</sup> Cent <sup>e</sup> ), obl. 5 0/0, c. 11 .....	12 »	11 25	
1 Energie Electrique Centre Espagne, obl. 5 0/0, c. 7 .....	12 50	12 375	
1 Energie Electrique du Sud-Ouest, obl. 5 0/0, c. 14 .....	12 »	11 32	
1 Energie Industrielle, obl. c. 15 .....	12 »	11 38	
15 Etablissements Debray, act. c. 13 .....	»	12 »	
15 Etablissements Hutchinson: Act. priv., c. 18 .....	28 80	27 18	
— ordin., c. 29 .....	19 20	18 25	
1 Etablissements Joseph Vianney: Act. ordin., c. 7 .....	8 64	8 34	
Parts de fond., c. 6 .....	»	22 03	
15 Etablissements Révillon frères: Obl. 4 1/2, c. 17 .....	10 80	10 05	
— 5 0/0, c. 5 .....	12 »	11 25	

## AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMpte DE PARIS

## RAPPORT

## PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 avril 1916.

Messieurs,

La guerre, imposée à la France, s'est continuée pendant tout l'exercice dont nous vous rendons compte aujourd'hui. Suivant les belles paroles du commandant en chef, « nos armées peuvent considérer leur œuvre » avec fierté, mesurer la grandeur de l'effort accompli » et ne songer au passé que pour y puiser des raisons » de confiance ».

Ce sont ces sentiments, qui nous ont soutenus au cours de l'année 1915, en nous inspirant une foi inébranlable dans l'avenir. Personne ne pouvait admettre autrefois qu'une guerre entre les Etats d'Europe aurait une durée aussi longue. La limite de résistance physique et morale des nations belligérantes, les dépenses infinies qu'exige la guerre moderne paraissent logiquement s'opposer au prolongement de la lutte.

Cependant, l'enjeu est si grand, que tous les sacrifices ont dû être envisagés pour atteindre le but poursuivi.

En raison de la durée même des hostilités, la vie nationale, suspendue pendant les premiers mois, a dû reprendre partiellement, le pays concentrant son énergie sur les productions nécessaires à la guerre et les transactions qu'elles comportent.

Au cours de tels événements, le devoir de notre Etablissement était tracé: rendre au pays tous les services que permet notre forte organisation, continuer l'aide que nous devons à notre clientèle, apurer encore nos engagements pour parer aux dangers du présent et préparer l'avenir.

Le Comptoir n'a pas failli à ce devoir. Il avait abordé la grande épreuve avec une situation très saine, exempte d'immobilisations autres que celles qui proviennent du concours donné au commerce et à l'industrie. Ayant pu se dégager du moratorium par ses propres moyens et profitant d'une trésorerie parfaitement aisée, notre Etablissement, dès le début de l'exercice 1915,

s'est retrouvé à la disposition de ses clients pour leur faciliter toutes leurs opérations normales. Malheureusement, l'arrêt du crédit, conséquence des mesures prises en août 1914, a persisté; la majorité des ventes s'effectuent au comptant.

Nous continuons à penser que le grand rouage de l'escompte ne pourra reprendre son activité tant que les engagements anciens ne seront pas liquidés. Si nous avons pu apprécier les efforts faits par un grand nombre de commerçants et industriels qui, fidèles aux traditions françaises, ont réglé leurs dettes, il n'en est pas moins certain que les prorogations successives des moratoires pendant toute l'année 1915, malgré les espérances qu'avait fait naître le décret du 27 octobre 1914, ont trop souvent encouragé l'inertie.

Il faut souhaiter que les Pouvoirs publics trouvent enfin la formule du décret qui obligera « à payer qui-conque peut payer », en entourant, bien entendu, de toute la protection nécessaire les situations dignes d'intérêt, notamment celles des commerçants mobilisés, comme celles des maisons établies dans les régions en-vahies ou ayant leur clientèle dans ces régions.

Un premier pas vient d'être fait dans cette voie en fixant, après vingt mois de guerre, des échéances pour ceux qui bénéficient directement ou indirectement des fournitures de l'Etat.

En outre, au cours de l'exercice, la liquidation du 31 juillet 1914, à la Bourse de Paris, s'est effectuée à la fin de septembre 1915. La Compagnie des Agents de change a fait, dans ce but, tout ce qui était opportun pour rendre son fonctionnement à notre grand marché. Après s'être procuré, par ses propres moyens, les capitaux destinés au remboursement des différences, et s'être assuré le concours éventuel de la Banque de France pour la continuation des reports, elle a procédé à la liquidation de tous les engagements, liquidation qui s'est effectuée dans les meilleures conditions: la clientèle des reporteurs est restée fidèle aux intermédiaires en leur fournissant tous les fonds nécessaires. Aussi, le Marché officiel de Paris est-il aujourd'hui le seul, dans les Etats belligérants, qui soit complètement liquidé.

Grâce à des efforts très méritoires, la situation du Marché libre se trouve, d'autre part, maintenant bien dégagée.

Au cours de l'année, les changes ont donné lieu à des fluctuations très importantes. Depuis le début des hostilités jusqu'au mois de février 1915, c'est-à-dire pendant sept mois de guerre, les cours des principales devises sont restés en faveur de la France. Cette situation privilégiée s'est maintenue tant que les couvertures que recevait notre pays, pour ses créances sur l'étranger, compensaient le ralentissement forcé de ses exportations et l'absence de ses visiteurs habituels. Le développement considérable des importations nécessitées par la guerre a naturellement renversé la balance; autrefois crédeuses de l'étranger, nous en sommes devenus temporairement débiteurs; les changes ont supporté les conséquences de cette modification.

Les seuls remèdes contre la hausse des changes, à défaut de sorties de marchandises, consistent à exporter de l'or, à réaliser des valeurs sur l'étranger, à contracter des emprunts extérieurs et à chercher au dehors les crédits de banque ou de commerce permettant, par leur durée, de différer les paiements et de ménager le présent. Des résultats appréciables ont déjà été obtenus par ces divers moyens; notre Etablissement a contribué de toutes ses forces à aider le Gouvernement dans l'accomplissement de cette tâche. Il a participé, et cela uniquement dans l'intérêt national, à l'ouverture de crédits aux Etats-Unis, pour des montants qui figurent dans un nouveau chapitre de notre bilan intitulé: « Opérations de change à terme garanties ».

Le Gouvernement avait, dès le deuxième mois de la guerre, obtenu du Parlement l'autorisation d'élever le maximum de l'émission des Bons du Trésor, en demandant de lui faire confiance quant au choix du moment où de véritables opérations d'emprunt pourraient et devraient être réalisées ; il faisait appel au patriotisme du pays pour donner abondamment les sommes immédiatement nécessaires. Cette émission, qui a pris le nom éloquent de Bons de la Défense Nationale, a eu le plus grand succès, parce que l'idée qui présidait à leur création a été comprise de tous. Ces Bons ont été souscrits non seulement par ceux qui avaient des disponibilités et voulaient se réserver de les retirer lorsque le mouvement des affaires l'exigerait, mais aussi par la plus petite épargne qui envisageait le moment où elle pourrait les consolider par la souscription à la Rente nouvelle. Pour y parvenir, il était nécessaire que toutes les bonnes volontés fussent tendues vers le but à atteindre rapidement. Pendant tout l'exercice, notre activité s'est surtout portée sur ce placement patriotique. Tous nos guichets de Paris, de province et de l'étranger ont réalisé l'effort assez complètement pour que l'apport du Comptoir pût atteindre environ le dixième des capitaux obtenus par l'Etat dans l'ensemble, déduction faite des renouvellements.

La loi du 10 février 1915 avait créé un second mode d'emprunt, les Obligations 5 0/0 de la Défense Nationale, remboursables au plus tard en 1925. Ces obligations ont rencontré un très bon accueil auprès du public ; nous avons contribué, pour notre part, à leur succès.

En novembre, le ministre des Finances, M. Ribot, a jugé, avec un rare esprit de décision, que le moment était venu d'émettre un emprunt consolidé en Rente 5 0/0 au prix de 88 0/0. Le résultat a été considérable. Depuis plusieurs mois, nous avons préparé notre clientèle à la conversion des Bons et Obligations qui devaient être admis comme une sorte de monnaie de paiement de la nouvelle rente. Elle a répondu à notre appel, qui était celui du pays : 140.000 souscripteurs ont demandé à nos guichets un capital de plus de 725 millions de l'Emprunt national, dont la moitié en numéraire. Nos collaborateurs avaient compris qu'il y avait, pour eux aussi, une bataille à livrer sur le terrain économique, afin de prouver au monde entier les ressources du travail puissant et de l'épargne féconde de la France. Toutes nos Agences, même celles situées dans les pays lointains, ont multiplié leurs efforts pour atteindre le résultat que nous vous indiquons. Il est à noter, cependant, que notre clientèle, d'essence plutôt commerciale et industrielle, était obligée de conserver, comme un fonds de roulement auquel elle devait laisser son caractère de placement temporaire, une part importante de ses Bons de la Défense nationale.

Nous avons participé à l'émission des Bons municipaux de la Ville de Paris 5,25 et 5,50 0/0, deuxième série.

Nous avons été chargés du placement des obligations 5 0/0 émises par la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez.

Notre ancienne et fidèle cliente, la Société anonyme des Matières colorantes et Produits chimiques de St-Denis (Établissements A. Poirrier et G. Dalsace), considérant comme un grand devoir d'organiser, dès maintenant, sa production pour lutter contre la concurrence allemande, n'a pas hésité à augmenter son capital. Nous lui avons prêté notre aide la plus empressée. La réussite de l'opération a été si complète que toutes les demandes d'actions nouvelles n'ont pu être servies. Cette initiative est intéressante à signaler ; elle trouvera, nous voulons l'espérer, beaucoup d'imitateurs dans toutes les branches de l'industrie.

Nous vous avons exposé, les années précédentes, le concours que nous avons donné à la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen pour le placement de ses obligations. Ainsi que nous vous l'avons indiqué dans nos rapports des exercices 1912 et 1914, cette entreprise, constituée en conformité des vues du Gouvernement, sous le patronage de la Société Française de Constructions mécaniques (anciens Etablissements Cail), avait pour objet la mise en valeur de riches gisements de minerais de fer en Normandie et la création d'un important centre métallurgique dans cette région. La guerre vient interrompre les travaux d'installation des usines ; d'autre part, la Société Française de Constructions mécaniques a été privée de ses établissements de Denain, situés dans la région occupée par l'ennemi, et s'est trouvée dans l'impossibilité de continuer à sa filiale la collaboration technique et les fournitures de matériel nécessaires à l'achèvement de l'entreprise dans les délais prévus.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une entente est intervenue entre la Société de Caen et un important groupe de métallurgistes dirigé par MM. Schneider et Cie (La Creusot) et la Compagnie des Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

Grâce à ce concours si qualifié, les travaux sont poursuivis avec une activité d'autant plus grande que les nouvelles usines seront utilisées pour la fabrication de matières intéressantes au plus haut point la Défense nationale. Le but que nous avons toujours poursuivi, en facilitant la trésorerie de cette grande entreprise, se trouve donc aujourd'hui complètement atteint et les obligations, placées par nos soins, conservent leur pleine valeur.

Le bilan qui vous est soumis comprend, comme le précédent, la situation de nos agences dans les villes encore envahies, d'après les derniers documents qui

nous sont parvenus jusqu'à l'occupation par l'ennemi.

Comme l'an passé, il n'a pas été établi de tableaux comparatifs du mouvement de nos principaux chapitres, car aucun rapprochement de chiffres ne pourrait normalement s'effectuer.

En raison de l'état de guerre, nous avons dû conserver pendant tout l'exercice une encaisse considérable ; notre trésorerie a été encore plus élargie.

Nous vous confirmons l'impression dont nous vous avons déjà fait part, sur la qualité de notre portefeuille commercial et de l'ensemble de nos engagements ; ceux-ci ont été réduits dans des proportions très intéressantes. Nous avons plus que jamais confiance dans leur règlement favorable, dès que le moratorium sera levé et que les hostilités seront terminées.

Il importe de vous signaler, en même temps, que la plupart de nos correspondants des nations alliées ou très tôt ont tenu à nous adresser la couverture des sommes dont ils étaient débiteurs. Pour plusieurs pays, les mouvements de change ont facilité cette régularisation.

Nous vous rappelons que notre portefeuille-titres et nos participations financières, qui n'entrent que pour une proportion restreinte dans notre actif, sont évalués à des cours ne laissant place à aucun aléa.

Malgré les difficultés croissantes que la mobilisation d'une grande partie de notre personnel et l'appel des jeunes classes ont apportées au fonctionnement général de notre Administration centrale et de nos Agences, nous avons pu, grâce à la bonne volonté de tous, répondre aux besoins de notre clientèle. Nous demeurons convaincus qu'elle appréciera les dispositions prises par nous à cet effet depuis le début des hostilités.

Actuellement, la tendance qui se manifeste dans le pays est de préparer l'avenir par la reprise graduelle des affaires ; c'est à ce mouvement que nous cherchons à nous associer, en développant l'activité de nos services dans toutes les parties de notre exploitation et sur tous les points du territoire où nous sommes établis.

Tous nos bureaux de quartier dans Paris sont restés ouverts, ainsi que la plupart de ceux de la banlieue.

En province, nous nous sommes efforcés, depuis le commencement de la guerre, de maintenir la bonne marche de toutes nos Agences. Grâce au dévouement de nos collaborateurs restés fidèles à leur poste, nous avons pu continuer à assurer le fonctionnement de nos sièges dans les villes à proximité du front ou sous la menace des obus, en aidant ainsi au maintien de la vie industrielle et commerciale dans des cités telles que Belfort, Nancy, Reims, Amiens, Dunkerque. Il nous est toujours impossible de vous renseigner sur nos Agences dans les villes encore envahies.

Bien que privés du concours d'un certain nombre de nos collaborateurs, appelés sous les drapeaux, nous avons assuré la direction et la bonne marche de nos succursales à l'étranger.

Nous pouvons vous signaler les résultats obtenus par nos Agences en Angleterre et en Egypte, malgré les conditions actuelles de leur exploitation : nous commençons à bénéficier dans ces pays de l'attitude que nos succursales ont pu y observer, au cours de l'exercice précédent, grâce à l'aisance de leur trésorerie.

Nos Agences de Bombay et d'Australie ont continué à tenir leur rôle de manière satisfaisante ; bien que contrariées par la hausse et le maintien à un niveau élevé du change Paris-Londres, les services qu'elles ont rendus aux intérêts français n'en sont pas moins très appréciés.

Nos sept agences de Madagascar, au milieu de difficultés de toutes sortes, n'ont pas cessé de seconder efficacement le commerce de la colonie, surtout par la négociation interrompue des traites d'exportation. Le coût très élevé de leur ravitaillement de fonds et leur souci constant d'en atténuer, autant que possible, le poids à l'égard du commerce de l'île, ont naturellement influencé la production de ce groupe d'agences.

Nous n'avons racheté aucune part de fondateur en 1915.

Toutes les dépenses relatives aux frais de premier établissement, de coffres-forts, de mobilier et de constructions nouvelles sont, vous le savez, complètement amorties.

Après avoir, comme d'habitude, éteint la totalité de nos créances reconnues douteuses, et fortifié les provisions constituées précédemment pour les éventualités dont il est encore impossible d'apprécier l'importance, notre compte Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice de 10.690.041 fr. 08.

Nous vous proposons de distribuer l'intérêt statutaire, soit 25 fr., qui sera mis en paiement sur nos 400.000 actions le 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Si vous approuvez cette proposition, les parts de fondateur auront droit à une somme de 8.865 fr. 70, qui se trouvera absorbée par les impôts. Il ne sera donc procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

Le disponible de l'exercice, 138.896 fr. 38, non réparti et ajouté au solde précédent, élèvera à 3 millions 303.392 fr. 43 le montant reporté au compte des actionnaires.

MM. Charles Cambefort et Alexandre Vacherie, administrateurs, sont arrivés au terme de leur mandat. Nous vous proposons leur réélection.

En raison du sentiment qui s'est manifesté contre les naturalisés, M. Emile Ullmann, l'un de nos vice-présidents et directeurs, nous a demandé, en octobre dernier, de le relever de ses fonctions.

Tout en déplorant cette décision, nous avons dû y

faire droit en lui conférant le titre de directeur honoraire.

Le cours d'une carrière de quarante et une années, M. Ullmann a fait preuve, à tous les degrés de la hiérarchie, d'une rare valeur professionnelle et d'un dévouement absolu au Comptoir. Il a contribué puissamment à la prospérité de notre établissement et a toujours servi loyalement, et en complet accord avec notre Conseil, les intérêts de notre pays.

Mais la terrible guerre, dont nous souffrons, a remis en discussion, dans l'opinion publique, avec une acuité de plus en plus vive, le principe de la naturalisation. Dans ces conditions, M. Ullmann, bien qu'il l'ait acquise depuis trente-deux ans, a préféré se retirer du conseil d'administration et nous a fait connaître cette détermination qui montre une fois de plus ses sentiments d'abnégation.

Sa retraite prématuée nous cause les plus vifs regrets et nous tenons à rendre ici le meilleur hommage à un collègue qui mérite si complètement notre haute et affectueuse estime.

L'avenir dira, sans doute, par quel tour de force put continuer notre exploitation, malgré la mobilisation de la plus grande partie d'un personnel encore jeune dans son ensemble. Si nous avons atteint un pareil résultat, c'est à nos collaborateurs de tous rangs que nous le devons. Chaque année, nous vous signalons leur dévouement à notre maison ; aujourd'hui, nous tenons à vous marquer combien cet attachement s'est manifesté sous toutes les formes, et particulièrement à l'occasion de la souscription à l'Emprunt National. Ceux qui sont restés, sont dignes de ceux qui sont partis pour défendre le pays ; c'est le meilleur éloge que nous puissions leur adresser.

Pendant toute l'année, nous avons considéré comme un devoir de continuer à dégager nos agents mobilisés, dans la limite du possible, du souci de pourvoir aux besoins matériels des familles dont ils étaient le soutien. Nombreux sont ceux qui ont sacrifié leur vie dans les divers combats de cette longue campagne ; nombreux aussi sont ceux qui ont été blessés. Vous vous associez aux regrets que nous cause trop souvent l'annonce de ces pertes où de ces souffrances vaillamment supportées.

Nous prendrons les mesures nécessaires pour conserver toujours la mémoire de nos chers, morts. Quant à ceux qui reviendront près de nous après la victoire, nous aurons à cœur de reconnaître leur héroïsme. La guerre aura développé chez eux, avec la discipline, l'esprit d'initiative, de solidarité, de sacrifice qui transforment l'homme. Beaucoup auront montré de plus les qualités que donne l'habitude du commandement et des responsabilités. Cet acquis devra être utilisé et récompensé au grand profit moral de notre établissement.

#### PROPOSITIONS soumises aux votes de l'Assemblée du 28 avril 1916

##### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1915, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 10.690.041 fr. 08 le solde créateur du compte de profits et pertes.

##### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1915, à 25 fr. par action, soit l'intérêt statutaire de 5 0/0.

Cet intérêt sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La somme de 8.865 fr. 80 à répartir aux parts de fondateur se trouvant absorbée par les impôts, il ne sera procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1915, montant à 138.896 fr. 38, est ajouté au solde non réparti des exercices précédents s'élevant à 3 170.496 fr. 05, ce qui portera à 3.309.392 fr. 43 le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires.

##### Troisième Résolution.

Réélection ou remplacement de MM. Charles Cambefort et Alexandre Vacherie, administrateurs sortants et rééligibles.

##### Quatrième Résolution.

Réélection ou remplacement de M. Gustave Robert, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

##### Cinquième Résolution.

Réélection ou remplacement de MM. Bourgeois, Dieterlen et Giraud, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1916, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

##### Fixation de la rémunération des Commissaires.

##### Sixième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

## Relevé des Cours de la Bourse du 29 avril au 5 mai 1916

	Samedi 29 avril	Lundi 1 mai	Mardi 2 mai	Mercredi 3 mai	Jeudi 4 mai	Vendredi 5 mai		Samedi 29 avril	Lundi 1 mai	Mardi 2 mai	Mercredi 3 mai	Jeudi 4 mai	Vendredi 5 mai	
<b>FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.</b>														
3 0/0.....	63 ..	63 ..	63 ..	63 ..	63 ..	63 ..		448 ..	420 ..	422 ..	45 ..	429 ..	425 ..	
3 0/0 Amortissable.....	70 ..	70 ..	70 ..	70 ..	70 ..	70 ..		413 50 ..	413 50 ..	415 ..	425 ..	423 ..	421 ..	
3 1/2 0/0 libérée.....	91 25 ..	90 40 ..	90 40 ..	90 40 ..	90 40 ..	90 40 ..		420 ..	425 ..	425 ..	426 ..	423 ..	421 ..	
5 0/0 libérée (au comptant).....	89 ..	88 ..	87 80 ..	88 ..	87 90 ..	88 ..		373 50 ..	375 ..	374 50 ..	373 50 ..	375 ..	375 ..	
Obligat. Chemins de fer de l'État.....	399 ..	399 ..	399 ..	399 ..	399 ..	399 ..		63 ..	64 ..	65 ..	66 ..	66 ..	66 ..	
<b>VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS.</b>														
Banque de France.....	4800 ..	4850 ..	4800 ..	4800 ..	4825 ..	4810 ..		—	—	—	—	—	—	
Banque de l'Algérie.....	2705 ..	2710 ..	2715 ..	2722 ..	—	—		413 50 ..	413 50 ..	415 ..	425 ..	423 ..	421 ..	
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	805 ..	860 ..	855 ..	855 ..	850 ..	845 ..		—	—	—	—	—	—	
Compagnie Algérienne.....	1120 ..	1122 ..	1125 ..	1125 ..	1128 ..	1125 ..		—	—	—	—	—	—	
Comptoir National d'Escompte.....	729 ..	728 ..	—	—	720 ..	730 ..		—	—	—	—	—	—	
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, t. p. ....	—	—	250 fr. p. ....	—	—	—		—	—	—	—	—	—	
Crédit Foncier de France.....	—	—	680 ..	680 ..	680 ..	680 ..		—	—	—	—	—	—	
Crédit Français.....	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—	—	—	
Crédit Industriel, act. 125 fr. payés .....	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—	—	—	
— act. libérée .....	—	—	—	—	625 ..	625 ..	626 ..	67 ..	—	—	—	—	—	
Crédit Lyonnais.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Crédit Mobilier Français.....	345 ..	335 ..	359 ..	352 ..	345 ..	345 ..		—	—	—	—	—	—	
Société Foncière Lyonnaise.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Société Générale.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque Française pr le Comm. et l'Indust. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque de l'Union Parisienne.....	587 ..	590 ..	590 ..	590 ..	595 ..	600 ..		—	—	—	—	—	—	
Rente Foncière.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Société des Immeubles de France.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bône-Guelma, act.....	555 ..	555 ..	555 ..	560 ..	560 ..	555 ..		—	—	—	—	—	—	
Est-Algerien, act.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Est. act. de 500 fr. ....	795 ..	800 ..	810 ..	805 ..	810 ..	810 ..		—	—	—	—	—	—	
— act. de jouissance .....	349 ..	—	—	350 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lyon, act. de capital.....	—	—	1050 ..	1040 ..	1040 ..	1039 ..		—	—	—	—	—	—	
— de jouissance .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Midi, act. de capital.....	—	—	935 ..	940 ..	950 ..	940 ..		—	—	—	—	—	—	
— act. de jouissance .....	452 ..	—	—	—	450 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nord, act. de capital.....	—	—	1320 ..	1330 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— act. de jouiss. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Orléans, act. de capital.....	1100 ..	1100 ..	1098 ..	1100 ..	1100 ..	1100 ..		—	—	—	—	—	—	
— — de jouissance .....	720 ..	712 ..	711 ..	713 ..	707 ..	715 ..		—	—	—	—	—	—	
Ouest, act. de capital.....	712 ..	—	—	720 ..	72 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	
— act. de jouissance .....	333 ..	340 ..	340 ..	340 ..	340 ..	340 ..		—	—	—	—	—	—	
Ouest-Algérien, act.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Docks et Entrepôts de Marseille.....	—	—	—	—	—	—	—	432 ..	—	—	—	—	—	
Entrepôts et magasins Généraux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gaz pour la France et l'Etranger.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cie Générale Transatlantique, ordinaire.....	170 ..	—	—	175 ..	—	—	—	178 ..	172 ..	—	—	—	—	
— priorité .....	—	—	—	—	—	—	—	182 ..	186 ..	—	—	—	—	
Messageries Maritimes, ordin.....	95 ..	107 ..	—	120 ..	130 ..	125 ..	120 ..	—	—	—	—	—	—	
— priorité .....	145 ..	149 ..	155 ..	—	—	150 ..	145 ..	—	—	—	—	—	—	
Métropolitain, act. de capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nord-Sud, actions.....	126 ..	127 ..	127 50 ..	127 ..	126 ..	125 ..		—	—	—	—	—	—	
Chemins de fer de Santa-Fé.....	384 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Omnibus, act. de capital.....	401 ..	405 ..	405 ..	—	417 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	
— act. de jouissance .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Omnium Lyonnais.....	—	—	100 ..	100 ..	—	—	—	97 ..	97 ..	—	—	—	—	
Parisiennes pr l'Ind. des Ch. de fer et Tram. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Tramways de Bordeaux.....	—	—	—	—	210 ..	—	—	213 ..	—	—	—	—	—	
Tramways (Cie G <sup>e</sup> Française de).....	—	—	410 ..	—	—	—	—	—	410 ..	—	—	—	—	
Tramways de Paris et Départ. de la Seine.....	172 ..	—	—	170 ..	170 ..	—	—	—	—	—	—	—	—	
Tramways (Cie G <sup>e</sup> Parisienne de), ordin.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— priorité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Voitures à Paris.....	170 ..	175 ..	180 ..	180 ..	184 ..	182 ..		—	—	—	—	—	—	
Compagnie d'Aguilas.....	70 ..	69 ..	67 ..	68 ..	69 ..	69 ..		—	—	—	—	—	—	
Compagnie du Boleo, act. 100 fr. ....	810 ..	805 ..	801 ..	800 ..	809 ..	820 ..		—	—	—	—	—	—	
Cuivre et Pyrites.....	225 ..	227 ..	227 ..	225 ..	225 ..	223 ..		—	—	—	—	—	—	
Electro-Métallurgie de Dives.....	750 ..	750 ..	—	—	745 ..	—	—	735 ..	—	—	—	—	—	
Malfidano, jouissance.....	—	—	—	—	—	—	—	—	145 ..	—	—	—	—	
Métaux (Compagnie Française des).....	1672 ..	1677 ..	1680 ..	—	—	1680 ..	1680 ..	—	—	—	—	—	—	
Penarroya.....	—	—	—	—	—	—	—	1680 ..	1680 ..	—	—	—	—	
Sels Gemmes.....	232 ..	—	—	287 ..	289 ..	286 ..		—	—	—	—	—	—	
Canal de Panama (Société Civile).....	101 ..	103 ..	103 ..	103 ..	105 ..	105 ..		—	—	—	—	—	—	
Suez.....	—	—	1830 ..	18 ..	—	—	—	420 ..	42 ..	4305 ..	1900 ..	—	—	
— parts de fondateur .....	—	—	1830 ..	18 ..	—	—	—	—	—	1880 ..	—	—	—	
— Société Civile .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— (cinqièmes) .....	—													

	Samedi 29 avril	Lundi 1 mai	Mardi 2 mai	Mercredi 3 mai	Jeudi 4 mai	Vendredi 5 mai		Samedi 29 avril	Lundi 1 mai	Mardi 2 mai	Mercredi 3 mai	Jeudi 4 mai	Vendredi 5 mai	
Nord Espagne.....	434 ..	436 ..	441 ..	450 ..	446 ..		Rio-Tinto, préférence.....	—	—	—	—	—	—	
Railways et Electricité.....							Sosnowiecie.....	—	—	—	—	—	—	
Saragosse (Madrid a.).....	424 50	425 ..	427 ..	430 ..	433 ..	435 ..	Lagunas Nitrate.....	—	—	—	—	—	—	
Tramways de Buenos-Ayres.....				82 ..			Lautaro Nitrate.....	274 ..	276 ..	280 ..	278 ..	278 ..	278 ..	
Mexico-Tramways, act. de 400 dollars.....		240 ..	230 ..				Azote (Société Norvégienne), act. ord.....	410 ..	416 ..	421 ..	425 ..	425 ..	423 ..	
Wagons-Lits, ordin.....							Es. Asiatique Danois.....	2925 ..	2940 ..	2970 ..		3105 ..		
— privil.....							Colonisation Orientale, obl. 3 0/0 .....							
Hellenique d'Electricité (Thomson).....	74 50	74 75 ..			74 ..	73 70 ..	Naphte (Société Russe).....							
Philadelphia Cy, act. ord.....							Oriental Carpet.....							
Usines de Briansk ordinaire.....	336 ..	335 ..	336 ..	337 ..	338 ..	338 ..	Prowodnik.....	351 ..	353 50 ..	353 50 ..	354 ..	355 ..	355 50 ..	
— privilégiée.....							Sucreries d'Egypte, act. ordin.....	93 75 ..	95 ..	100 ..	110 ..	117 ..	126 ..	
Rio-Tinto, ord.....	1780 ..	1780 ..	1780 ..	1789 ..	1790 ..	1794 ..	— act. privil.....	73 25 ..	74 ..	75 ..	80 ..	85 ..	88 ..	
— grosses coupures.....							Tabacs des Philippines.....	580 ..	590 ..	590 ..	585 ..	581 ..	584 ..	
FONDS GARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.														
Obligat. Tunisienne 3 0/0.....							Charbonnages du Tonkin.....	1885 ..						
Annam et Tonkin 2 1/2 0/0.....							Houillères de Dombrowa.....	—						
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10.....							Houillères et Chemin de fer d'Epinac.....	—						
Congo Français 3 0/0 1909.....							Mines de Béthune (4/30*) .....	88 75 ..						
Indo-Chine 3 0/0 1909.....							Courrières.....	4980 ..						
Maroc 4 0/0 1914.....							Lens (4/10* d'action).....	96 50 ..						
COLONIES ET PROTECTORATS.							Boléo (4/500* part de fondateur).....	490 ..						
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1903.....							Mines de Bor, ordin.....	800 ..						
Indo-Chine 3 0/0 1902.....							— priorité.....	—						
Tunisie 3 0/0 1902-07.....							Carmaux (4/23.200*) .....	—						
EMPRUNTS DE VILLES ET DU CRÉDIT FONCIER.							Krivoi-Rog .....	—						
Paris 1863 4 0/0.....							Mines de la Loire.....	—						
— 1871 3 0/0 tout payé.....							Mokta-el-Iladid .....	—						
— 1875 4 0/0 .....							Le Nickel .....	1230 ..						
— 1876 4 0/0 .....							Aciéries de France .....	—						
— 1892 2 1/2 .....							Aciéries de Longwy .....	—						
— 1/4 .....							Aciéries de Micheville .....	—						
— 1899 2 0/0 (Métro) .....							Aciéries de Paris et d'Outreau .....	1045 ..						
— 1/4 .....							Ateliers et Chantiers de la Loire .....	2120 ..						
— 1904 2 1/2 (Métro) .....							Chatillon-Commentry .....	—						
— 1904 2 1/2 (Métro), 4/8* .....							Dyle et Bacalan, privil.....	—						
— 1905 2 3/4, 1/4 .....							Fives-Lille .....	506 ..						
— 1910 2 3/4 obl. 200 fr. .....							Aciéries de la Marine .....	—						
— 1910 3 0/0 .....							Forges du Nord et de l'Est .....	—						
— 1/4 .....							Schneider et Cie (Creusot) .....	1955 ..						
— 1912 3 0/0 .....							Métallurgique de l'Ariège .....	571 ..						
Marseille 1877 3 0/0 .....							Montbard-Aulnoye (actions) .....	321 ..						
Crédit Foncier de France, obl. Comm. 1879 2.60 0/0 .....							— (parts) .....	45 ..						
— 1/5* .....							Tréfileries et Laminoirs du Havre .....	280 ..						
obl. Foncières 1879 3 0/0 .....							Usines Métallurgiques de la Basse-Loire .....	375 ..						
obl. Communales 1880 3 0/0 .....							Chargeurs Réunis .....	835 ..						
obl. Foncières 1883 3 0/0 .....							Havraise Péninsulaire .....	—						
— 1/5* .....							Agence Havas .....	—						
obl. Communales 1891 3 0/0 .....							Air Liquide .....	293 ..						
— 1892 2.60 0/0 .....							Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz .....	1402 ..						
obl. Foncières 1895 2.80 0/0 .....							Etablissements Bergougnan .....	1830 ..						
obl. Communales 1899 2.60 0/0 .....							Etablissements Debray .....	753 ..						
obl. Foncières 1903 3 0/0 .....							Etablissements Malétrat .....	505 ..						
obl. Communales 1906 3 0/0 .....							Le Figaro .....	—						
obl. Foncières 1909 3 0/0 .....							Galeries Lafayette .....	—						
obl. Comm. 1912 3 0/0 t. payé .....							Grands Moulins de Corbeil .....	—						
obl. Fonc. 4 0/0 1913 .....							Laiterie (Soc. Générale) .....	—						
Bons de 100 fr. à lots 1887 .....							Incandescence par le Gaz (Bsp. Auer) .....	815 ..						
Banque Hypothécaire 3 0/0 1884 .....							Matières Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis .....	—						
Immeubles de France, obl. 400 fr. intér. 6 fr. .....							Nouvelles Galeries Réunies .....	970 ..						
— 475 fr. intér. 7 fr. .....							Petit Journal .....	276 ..						
FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS							Petit Parisien .....	5 2 ..						
Russie obl. 4 0/0 Ch. de fer Donetz .....							Pétroles (Cie Industrielle des) .....	675 ..						
— Dvinsk-Vitebsk .....							Port du Rosario .....	—						
— Koursk-Kharkof-Azof .....							Richer (Anc. Cie) .....	151 ..						
— Orel-Griasi .....							Usines du Rhône, act. ord .....	341 ..						
VALEURS DIVERSES (Actions).														
Banque de l'Indo-Chine .....	1310 ..						Obligations Françaises:	—						
Banque Hypothécaire Franco-Argentine .....	617 50						Bône-Guelma, obl. 3 0/0 .....	334 ..						
Banque Nationale d'Haiti .....							Economiques, obl. 3 0/0 .....	326 ..						
Banque Suisse et Française .....	580 ..						Est Algérien, obl. 3 0/0 .....	329 ..						
Comptoir Lyon-Aleman .....	380 ..						Est, obl. 5 0/0 .....	559 ..						
Crédit Foncier Argentin, act .....							— 4 0/0 .....	398 ..						
Crédit Foncier de Buenos-Ayres .....							— 3 0/0 .....	346 50 ..						
Crédit Foncier Colonial .....	162 ..						— 3 0/0 fusion .....	332 ..						
Sous-Comptoir des Entrepreneurs .....							— 2 1/2 0/0 .....	305 ..						
Chemins de fer sur routes d'Algérie, ordin .....							Nord, obl. 5 0/0 série E .....	363 50 ..						
— priorité .....							— 4 0/0 .....	450 75 ..						
Eaux Minérales et Bains de Mer .....	45 75						— 3 0/0 .....	420 ..						
Câbles Télégraphiques .....	147 ..						— 3 0/0 .....	357 ..						
Edison, act .....							— 3 0/0 .....	350 ..						
— part de fondat .....							— 2 1/2 0/0 .....	318 ..						
Eclairage Electrique .....	141 ..						Orléans, obl. 4 0/0 .....	415 ..						
Eclairage et Force .....							— 3 0/0 .....	368 ..						
Loire et Centre (Cie Electrique) .....							— 3 0/0 .....	351 ..						

Nord-Donetz 4 1/2 0/0.....	440 ..	Saragosse 3 0/0 3 <sup>e</sup> hypothèque.....	345 ..	Alpes Bernoises 4 0/0 4 <sup>re</sup> hypothèque.....
Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0.....	401 ..	Smyrne-Cassaba 4 0/0 1895.....	205 ..	Brazil Railway 4 1/2.....
Sud-Est 4 1/2 1908.....	431 ..	Land Bank of Egynt 4 0/0.....	370 ..	Cacérès (Madrid 4), revenu var., 500 fr.....
Nord-Est de l'Oural 4 1/2.....	389 ..	Banque Industrielle du Japon 3 0/0.....	509 50	Portugais 4 0/0 1 <sup>re</sup> rang.....
Ouest-Oural.....	388 ..	Banque Hypothécaire de Suède 4 0/0 1879.....	500 ..	— 2 <sup>re</sup> rang.....
Altai 4 1/2.....	389 ..	Foncier Egyptien 3 1/2.....	375 ..	Badajoz 5 0/0.....
Embranchements de Ch. de fer 4 1/2 1913.....	380 ..	Foncier Egyptien 3 0/0.....	331 ..	Tauris 5 0/0 or 1913 .....
Mer Noire 4 1/2 0/0 1913.....	378 ..	— 4 0/0.....	428 ..	Cie Madrilène du Gaz 4 0/0 .....
Semiretchinsk 4 1/2 1913.....	375 ..	Crédit Foncier Franco-Canadien 3 0/0.....	480 ..	Gaz et Eaux de Tunis 4 0/0 .....
Obl. Réunies des Ch. de f. Russes 4 1/2 0/0.....	86 45	Crédit Foncier et Agricole de Minas Geraes 5 0/0.....	290 ..	Uïnes de Briansk 4 1/2 0/0 .....
Saint-Louis and San Francisco 4 1/2 0/0.....	... ..	Crédit Foncier de Santa-Fé 5 0/0.....	...	Industrie Houillière de la Russie Méridionale 4 0/0 .....
Salonique-Constantinople 3 0/0.....	... ..	— 4 1/2.....	405 ..	Port de Para 5 0/0 .....
Saragosse 3 0/0 4 <sup>re</sup> hypothèque.....	346 ..	Crédit Foncier de Stockholm 4 0/0.....	440 ..	Sucrières d'Egypte (obl. var. 400 fr.) .....
— 3 0/0 2 <sup>re</sup> hypothèque.....	343 50	Akkerman 4 1/2 1913.....	...	— obl. hypoth. 3 0/0 .....

## MARCHÉ EN BANQUE

	Samedi 29 avril	Lundi 1 mai	Mardi 2 mai	Mercredi 3 mai	Jeudi 4 mai	Vendredi 5 mai
Bakou (Naphte), estamp. ou non.....	1390 ..	...	1395 ..	1380 ..	1375 ..	1373 ..
Balia-Karaïdin.....	276 ..	...	...	275 ..	...	...
Brakpan Mines, coup. 10.....	...	...	576 ..	...	580 ..	...
Buite and Superior.....	...	...	...	...	...	...
Camp Bird ordin., c. 25.....	10 ..	10 ..	10 ..	10 25 ..	...	...
— préfér. 7 0/0 cumul., c. 25.....	15 25 ..	15 ..	15 ..	15 ..	15 75 ..	16 ..
Caoutchoucs (Soc. Financière).....	97 ..	...	98 ..	99 ..	99 25 ..	100 50 ..
Cape Copper, coup. 40.....	130 50 ..	...	133 ..	131 ..	129 50 ..	128 ..
— coup. 25.....	123 ..	...	130 ..	127 ..	127 ..	127 ..
Caucase (Indré et Métal.), unités.....	...	14 50 ..	...	...	14 50 ..	14 75 ..
Chartered, coup. 25.....	...	...	...	...	...	...
Chemins Ottomans, obl.....	...	...	...	...	...	...
Chino Copper, c. 5.....	...	...	318 ..	...	...	...
— c. 25.....	318 ..	...	316 ..	317 ..	...	...
City Deep, coup. 25.....	106 ..	...	109 50 ..	109 50 ..	...	...
Crown Mines, coup. 10.....	...	...	...	...	...	...
— coup. 25.....	...	...	...	...	...	...
De Beers ord., coup. 10.....	295 ..	295 ..	295 50 ..	...	...	295 ..
— coup. 5 ..	296 ..	295 ..	...	...	...	295 ..
— unités.....	299 ..	...	...	...	...	...
— préférence ..	...	...	...	...	...	...
Eastern International Rubber.....	...	...	...	...	...	...
East Rand, unités.....	...	...	...	24 ..	...	...
— coup. 5 ..	...	...	...	...	...	...
— coup. 25 ..	...	...	...	...	...	...
Estrellas, unités.....	...	124 ..	...	130 ..	131 50 ..	129 ..
Ferreira Deep, coup. 25.....	50 ..	...	...	49 ..	50 ..	50 ..
Geldenhuis Deep, unités.....	...	...	...	28 ..	28 ..	...
— coup. 5 ..	...	...	...	...	...	...
— coup. 25 ..	...	...	...	...	...	...
Golden Horseshoe.....	...	...	...	...	...	...
Goldfields, unités.....	...	...	...	...	...	...
— coup. 25 ..	36 25 ..	...	...	36 ..	36 50 ..	36 ..
Hartmann, coup. 5 ..	...	...	375 ..	375 ..	...	375 ..
Haut-Volga privilégiées, unités.....	56 ..	54 ..	...	58 ..	56 ..	55 ..
Jagersfontein.....	...	...	...	...	...	...
Johannesburg.....	...	...	...	...	...	...
Kleinfontein.....	...	...	...	...	...	42 ..

	Samedi 29 avril	Lundi 4 mai	Mardi 2 mai	Mercredi 3 mai	Jeudi 4 mai	Vendredi 5 mai
Knight's (Witwatersrand Gold Mining)	—	—	—	—	—	—
Lena Goldfields, coup. 25	42 50	43 ..	42 25	42 ..	42 ..	42 ..
Lianosoff fils, estamp. ou non	—	—	—	—	270 ..	—
Malacca ordinaire, coup. 5	—	—	—	—	131 ..	—
— coup. 25	130 ..	—	—	128 50	128 50	125 ..
— unités	—	—	—	—	117 50	—
— privilégié, c. 25	—	—	—	—	—	500 ..
Maltzof, unités	—	—	—	—	—	—
Modderfontein B, coup. 5	182 50	—	182 50	182 50	182 50	—
— coup. 25	179 50	—	180 ..	—	179 ..	—
Montecatini (Mines de)	119 ..	—	121 ..	122 ..	123 50	122 ..
Mount Elliott, coup. 25	131 ..	—	127 50	125 ..	129 ..	129 5 ..
Pena Copper, coup. 25	31 ..	—	32 75	32 ..	31 75	31 ..
Platine (C <sup>e</sup> Ind <sup>e</sup> du), unités	439 ..	437 ..	437 ..	437 ..	438 ..	434 ..
Randfontein, coup. 25	19 50	—	—	—	19 50	—
Rand Mines, coup. 5	—	—	98 ..	97 50	—	98 ..
— coup. 25	—	—	—	—	150 ..	—
Ray Consolidated	—	—	—	—	—	—
Robinson Deep, coup. 5	—	—	—	—	—	—
Robinson Gold, coup. 5	32 ..	—	32 ..	—	32 50	32 ..
Rose Deep, coup. 10	—	—	—	—	—	—
San Miguel Copper Mines	—	—	—	—	—	—
Shansi (Pekin Syndicate), coup. 5	—	—	—	17 75	17 50	17 ..
— coup. 25	—	—	—	—	—	—
Simmer and Jack	—	—	—	—	—	—
Spassky Copper, unités	55 ..	—	55 50	—	55 ..	—
— coup. 5 et 10	53 ..	—	53 ..	53 50	54 ..	—
— coup. 25	52 50	—	52 50	52 50	53 ..	—
Spies Petroleum, coup. 25	—	—	—	20 ..	20 ..	—
Tharsis, unités	143 50	—	151 ..	150 ..	151 50	153 ..
— coup. 5 et 10	—	—	149 ..	147 50	150 ..	—
Toula, coup. 10	1085 ..	—	1165 ..	1155 ..	1145 ..	1135 ..
— unités	1085 ..	—	1165 ..	1155 ..	1145 ..	1135 ..
Transvaal Consol.	—	—	19 ..	—	—	—
Tubes et Forges de Sosnowice	—	—	—	—	—	—
Utah Copper, coup. 25	487 ..	—	490 ..	492 ..	492 ..	—
Village Deep	—	—	—	—	25 ..	25 ..
Village Main Reef, coup. 25	—	—	—	—	180 ..	182 ..
Vins et Spiritueux (Soc. Hellén.), unités	—	—	—	—	—	—
Wagons de St-Pétersbourg, unités	—	—	—	—	—	—

## FONDS D'ÉTATS, PROVINCES, VILLES

Amazone 3 0/0 1906 .....	
Argentin 5 0/0 1905 Intérieur .....	
Argentin 6 0/0 Cédules Hypoth. coup. 500 .....	
— — — — — coup. 1.000 .....	
Brésil 5 0/0 1895, coup. 100 .....	
— — — — — coup. 100 jouissance courante .....	
— 5 0/0 1903, coup. 100 .....	
— 4 0/0 Rescission, coup. 20 .....	
— — — — — coup. 20 jouissance courante .....	
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. 1000 .....	
— — — — — 6 0/0 Int. Obras La Plata .....	
Colombie 5 0/0 or 1906 (Savane) .....	
— 6 0/0 or 1914 .....	
Cuba 5 0/0 or 1904, coup. 1000 .....	
Dominicain 5 0/0 or 1908, coup. 100 .....	
Haïti 3 1/2 0/0 net .....	
Maranhao 5 0/0 or 1910 .....	
Mendoza 5 0/0 or 1909 .....	
Mexicain 5 0/0 int, coup. 100 .....	
— 3 0/0 int, coup. 100 .....	
Para 3 0/0 or, coup. 20 .....	
Pernambuco 5 0/0 or 1909 .....	
Roumain 5 0/0 1903 .....	
Russe 3,80 0/0 (Crédit Foncier Mutual), un .....	
San Juan Ext. 5 0/0 1909 .....	
Venezuela 3 0/0 Int .....	
— 3 0/0 1985 Delle Diplomatique, coup. 20 .....	
Bahia (Ville de) 5 0/0 1912 .....	
Copenhague 3 1/2 1902 .....	
Christiania 3 0/0 1907 .....	
Moscou 5 0/0 1908-1909 .....	
Odessa 4 1/2 1903 unités .....	
Petrograd 4 1/2 0/0 1902 .....	
Petrograd 5 0/0 1908 .....	
Stockholm 4 0/0 1908 .....	
— 1909 3 1/2 différencé .....	
Varsovie 4 1/2 .....	
Credit Foncier Egyptien 3 0/0 anc .....	
— — — — — 400.004 à 800.000 .....	

### VALEURS DIVERSES (Actions)

Crédit Foncier Argentin, parts.....
Foncière du Château-d'Eau.....
Biterroise de Force et Lumière (Soc.).....
Blériot (Etablissement L.).....
Electricité de Limoges privilégié.....
Nilmeitor (Société d'Électricité).....
<b>Gazde Rosario.....</b>
Société artificielle d'Izieux, parts.....

Cours de la semaine	Soie de Tubize, privilégiée.	72 50	Rouina (Algérie Fer).	700
244 ..	Automobiles Brasier.	125 ..	Vieille Montagne (Zinc de la) 1/40.	45
95 10 ..	Automobiles Delahaye or l.	107 50	Huanchaca.	180
104 ..	Automobiles et Cycles Peugeot.	575 ..	La Lucette (Soc. Nouv. des Mines de).	129
104 ..	Mestre et Blatgé, priorité.	179 ..	Las Dos Estrellas, jouissance, un.	121 50
104 ..	— ordinaires.	179 ..	Kinta (Etais de), act. dejous.	205
65 ..	Bi-Métal.	496 ..	— parts.	342
87 70 ..	Contin souza.	245 ..	Phosphates Tunisiens.	100 50
51 50 ..	Cothias (Alliages).	129 ..	Sestao (Ciments de).	..
51 50 ..	Dniéprovienne.	2350 ..	Caoutchoucs (Société Financière des).	..
51 50 ..	Donetz (Forges et Aciéries).	933 ..	Gula-Kalumpong Rubber Estates.	..
51 50 ..	Freins Lipkowsk i.	70 ..	Kuala Lumpur Rubber, unités.	125
51 50 ..	Haut-Volga, privil.	55 ..	— coup. 23.	118 50
384 ..	— ord.	48 ..	Padang.	97 ..
434 ..	Hotchkiss et C <sup>ie</sup> (Anc. Etabliss.)	449 ..	Sumatra (Caoutchoucs).	620
102 60 ..	Kama, petites parts	344 ..	Tapanoëlle, capital.	343
249 ..	Keller Leleux.	650 ..	— dividende.	168
375 ..	Métallurgique du Périgord.	2650 ..	Hutchinson (C <sup>ie</sup> Nat <sup>ie</sup> du Caoutchouc souple), priv.	545
23 50 ..	Moteurs Gnôme et le Rhône, jouissance.	1450 ..	— — — — — ord.	730
20 ..	Russo-Belge (Soc. Métal.).	560 ..	Cinéma Omnia, prior.	60
360 ..	Saut-du-Tarn.	50 ..	Gaumont.	210
86 50 ..	Stigler (Société Française).	587 ..	Cercle de Monaco, entier.	2350
352 50 ..	Taganrog.	500 ..	— cinquième.	472
198 ..	Usines Franco-Russes.	485 ..	Anglo Continental Supply, ord.	..
412 ..	Usines Métallurgiques de Petrograd.	68 50 ..	— — — — — préfér. 8 0/0.	..
460 ..	Wagons à Petrograd.	1600 ..	Brasserie et Taverne Zimmer.	74 50
444 ..	Albi.	160 ..	Raisins de Corinthe.	274
392 50 ..	— parts.	220 ..	Sucreries « Coloso » de Porto-Rico.	85
475 ..	Anthracite Russe.	1570 ..	Tavernes Pousset et Royale réunies, act. de cap.	..
475 ..	Blanzy.	70 ..	Columbia.	870
475 ..	Bruay.	18 ..	Franco-Wyoming, préf.	113
475 ..	— dixième.	465 ..	— ordin.	2470
475 ..	Clarence.	60 ..	Groznyi, priv.	2250
475 ..	Czeladz.	15 25 ..	— ordin.	270
475 ..	Ekaterinovka.	68 50 ..	Lianozoff fils.	46
475 ..	Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale.	..	Mexican Eagle Oil Cy Ltd, préfér. 3 0/0, c. 5.	39
475 ..	Nord d'Aïais.	..	North Caucasian, coup. 23.	370
475 ..	— priorité.	..	Omnium International de Pétroles.	575
475 ..	Pekin Syndicate Limited « Shansi ».	..	Bastos (Tabacs.).	..
475 ..	Prokhorow priv.	..	Chalets de Necessité (jouis.).	344
475 ..	Catemou ord.	..	Electro-Chimie de Bozel.	67
475 ..	Huelva Copper.	..	Porcher (Etablissements).	935
475 ..	Naltagua.	..	Sud Russe.	..
180 ..	Pena Copper Mines, unités.	..	Obligations	..
180 ..	San Miguel Copper.	..	Algoma Central 5 0/0.	301
180 ..	San Platon.	160 ..	Andalous 3 0/0 1907.	192
180 ..	— parts.	120 ..	— Séville-Xérès grise rev. fixe.	292
68 50 ..	Ain-Arko (Mines de zinc d').	..	Asti-Chivasso 4 0/0.	196
68 50 ..	Fillols.	..	— 4 1/2.	..
68 50 ..	Heras-Santander.	185 ..	Equateur 5 0/0.	59 50
68 50 ..	Ouasta-Mesloula.	790 ..	Missouri Oklahoma 4 <sup>th</sup> hyp.	..
68 50 ..	— parts.	480 ..	Nord Brésil.	66 50

Nord du Parana 3 0/0 .....	.....	Doneitz (Forg. et Aciér.) 4 1/2 net n° 12001 à 23643 .....	.....	Mines de la Loire .....	266 ..
Nord-Est Espagne 5 0/0 .....	.....	.....	.....	— de Montrambert .....	664 ..
Nord-Ouest du Brésil 5 0/0 int. fixe 3 1/2 0/0 .....	83 ..	Ekaterinovka 4 0/0 net .....	417 50	— de la Péronnière .....	540 ..
— 80001 à 98500 .....	.....	— 4 1/2 0/0 net .....	435 ..	Mines de Saint-Etienne .....	470 50
Nord-Ouest du Pérou 5 0/0 or 4 <sup>re</sup> hyp .....	113 ..	Kassandra 5 0/0 net .....	400 ..	Omnibus et Tramways de Lyon .....	510 ..
Pernambuco 3 0/0 or (Cie gén. de) .....	176 ..	Banco Popular Argentino 5 0/0 net .....	.....	Dynamite Russe, actions ordinaires .....	146 ..
Porto-Rico (Ch. de fer) 3 0/0 nets 4 <sup>re</sup> hyp .....	299 ..	Electro-Chimie de Bozel 4 1/2 0/0 .....	400 ..	— actions de priorité .....	160 ..
— 5 0/0 2 <sup>re</sup> hyp., estamp .....	360 ..	Cercle de Monaco 4 0/0 net .....	249 ..	— parts bénéficiaires .....	192 ..
— 3 <sup>re</sup> hyp., estamp .....	100 ..	Gaumont (Etablissements) 5 0/0 .....	.....	Produits Chimiques d'Alais (Péchiney) .....	1260 ..
Barcelona Traction 5 0/0 4 <sup>re</sup> hyp .....	172 50	Municipality of Para 6 0/0 .....	140 ..	Rochet-Schneider, actions .....	740 ..
E <sup>re</sup> de Beyrouth 5 0/0 net .....	176 ..	Forcher (Etablissements) 4 23 0/0 .....	.....	— parts .....	1070 ..
Eclairage de la Nouvelle-Orléans 5 0/0 .....	402 ..	.....	.....	Electro-Métallurgique Française (Froges) .....	1490 ..
Électricité de Limoges 4 0/0 .....	.....	.....	.....	Forces Motrices et Usine de l'Arve .....	.....
Energie Electrique de la Basse-Loire 5 0/0 .....	.....	.....	.....	Etablissements Keller-Leleux .....	650 ..
Forces Motrices d'Auvergne 4 1/2 0/0 .....	.....	Gaz de Lyon .....	536 ..	Anderny-Chevillon .....	195 ..
Hydro-Electrique des Bas-Pyrénées 4 1/2 net .....	270 ..	Franche-Comté .....	199 ..	Boubé .....	550 ..
Roubaissienne d'Eclairage 4 1/2 .....	.....	Horme et Buire, actions .....	215 ..	Rochebelle .....	430 ..
Gaz Franco-Belge 5 0/0 .....	.....	— parts bénéficiaires .....	195 ..	Roche-la-Molière et Firminy .....	175 ..
Gaz de Itosario 5 0/0 net .....	.....	La Kama, parts bénéficiaires .....	1112 ..	Etablissements Bergougnan et C <sup>ie</sup> .....	1839 ..
Aluminium Français 4 1/2 0/0 net .....	420 ..	— petites parts .....	328 ..	Moteurs Gnome .....	2500 ..
Donetz (Forges et Aciéries) 4 1/2 0/0 .....	.....	Mines de Blanzy .....	730 ..	Usines du Rhône, ordinaires .....	3420 ..
.....	.....	.....	.....	— priorité .....	792 ..

## Emprunt de Madagascar 1903-1905

Tirage du 2 février 1916.

## Obligations 3 0/0 1903.

2341 à 2350	6601 à 6610	16071 à 16080
18861 18870	19041 19050	20081 20090
22911 22920	23961 23970	24041 24050
24601 24610	24951 24960	26031 26040
29521 29530	31891 31900	35481 35490
35541 35550	36061 36070	38251 38260
40251 40260	41701 41710	42251 42260
45851 45860	46120	49851 49859
50611 50620	51471 51480	56041 56050
57671 57680	59401 59410	60001 60010
60381 60390	65581 65590	66041 66050
67081 67090	67701 67710	70641 70650
73091 73100	73591 73600	73621 73630
77961 77970	78601 78710	87371 87380
89701 89710	90801 90810	93021 93030
95541 95550.		

## Obligations 3 0/0 1905.

104411 à 104420	108276 à 108280	108811 à 108820
110821 110830	110951 110960	116481 116490
120691 120696	121221 121230	121691 121700
122301 122310	123291 123300	123811 123820
127561 127570	128711 128720	128951 128960
130721 130730.		

## Emprunt Tunisien 3 1/2 0/0 1903.

Tirage du 2 février 1916.

## Obligations.

518 999 1087 265 926	2298 300 888	3664 4033
80 133 367 667 718 940	5075 141 261 512.	

Remboursement le 1<sup>er</sup> mars 1916.

## Chemins de fer de l'Est.

Tirage du 12 janvier 1916.

## Obligations 5 0/0.

108 202 341 535 537 631	835 845 854	1192 312 442
568 848 870 2070	140 310 454 580	590 727 858 875
897 922 957 3145	183 256 284	302 576 605 673 979
992 4088 138 460	575 581 975	990 5008 156 268
311 554 565 579	634 640 746	6155 172 305 395 444
507 783 795 989	7084 235 303	429 569 8282 421 603
913 9637 67 180	306 444 587	692 906 998 11058
141 142 204 281	321 639 853	961 996 11040 42 86
125 289 336 633	794 12116	270 386 648 758 979
13054 121 527	644 707 708	806 936 114008 220 291
304 335 505 767	15044 238	359 401 543 745 756 859
968 16075 110	304 480 581	614 738 826 845 861 915
17208 220 233	371 728 857	930 937 18156 373 550
703 708 711 853	879 19065	84 91 276 404 431 492
659 706 826	904 20062	162 194 245 282 311 345 359
441 470 505	732 954	21133 151 159 278 316 323 551
578 714 893	897 945	22035 121 325 595 733 801 994
23014 131 172	253 539	604 823 830 24121 133 162
191 317 417	704 764	804 806 25163 217 252 327 408
410 582 617	740 756	924 26 142 181 212 392 396
397 443 562	770 896	941 27105 134 154 359
28140 299 314	331 363 570	623 887 958 29021
51 230 353	618 782	847 852 877 891 902 30008 70
114 124 223	253 395	718 750 768 832 886 31075 85
135 181 355	380 424	470 639 753 992 32113 181 427
446 530 562	654 745	759 863 945 33026 50 73 193
226 235 325	661 697	773 972 980 34163 278 466 619
682 903	35019 89	328 373 381 443 482 537 801 862
877 878 942	36021 174	407 504 575 691 817 879 985
37144 172	268 387	493 527 749 804 914 38144 194
233 266 305	487 502	561 811 829 897 39103 192 261
385 401 482	806 852	879 922 959 40085 545 726 759

## BOURSE DE LYON

Gaz de Lyon .....	536 ..	Mines de la Loire .....	266 ..
.....	.....	— de Montrambert .....	664 ..
.....	.....	— de la Péronnière .....	540 ..
.....	.....	Mines de Saint-Etienne .....	470 50
.....	.....	Omnibus et Tramways de Lyon .....	510 ..
.....	.....	Dynamite Russe, actions ordinaires .....	146 ..
.....	.....	— actions de priorité .....	160 ..
.....	.....	— parts bénéficiaires .....	192 ..
.....	.....	Produits Chimiques d'Alais (Péchiney) .....	1260 ..
.....	.....	Rochet-Schneider, actions .....	740 ..
.....	.....	— parts .....	1070 ..
.....	.....	Electro-Métallurgique Française (Froges) .....	1490 ..
.....	.....	Forces Motrices et Usine de l'Arve .....	.....
.....	.....	Etablissements Keller-Leleux .....	650 ..
.....	.....	Anderny-Chevillon .....	195 ..
.....	.....	Boubé .....	550 ..
.....	.....	Rochebelle .....	430 ..
.....	.....	Roche-la-Molière et Firminy .....	175 ..
.....	.....	Etablissements Bergougnan et C <sup>ie</sup> .....	1839 ..
.....	.....	Moteurs Gnome .....	2500 ..
.....	.....	Usines du Rhône, ordinaires .....	3420 ..
.....	.....	— priorité .....	792 ..

762 778 818 978	41030 115	128 164 326 425 450 493	462 510 687 830 901 988	123074 137 370 398 505
500 665 676 782	793 42015	227 242 316 444 499 661	559 584 631 775 784 842 946	124303 409 475 604
820 886	43081 247	311 489 44002 45 94 176 427	627 749 832 125030 158 229 236 267 486 623	627 749 832 125030 158 229 236 267 486 623
504 662	700 762	792 862 898 914 998	655 749 862 956	126110 113 567 622

336889 à 336908	337169 à 337188	337929 à 337948	185321 à 185340	190581 à 190600	195961 à 195980
340169 340188	341889 341908	343649 343668	197041 197060	199441 199460	202001 202020
344029 344048	346649 346668	347689 347708	202721 202740	206221 206240	208121 208140
350569 350588	352620 352628	353329 353348	210401 210420	220781 220800	224521 224540
354269 354288	356549 356568	357809 357828	234281 234300	234921 234940	235341 235360
358049 358068	361169 361188	363109 363128	235441 235460	238821 238840	239061 239080
364849 364868	367629 367648.		240581 240600	241841 241860	242061 242080
<b>Obligations Est. 2 1/2 0/0.</b>					
4841 à 4860	5981 à 6000	6441 à 6460	252621 252640	252721 252740	255341 255360
10681 10700	13461 13480	19721 19740	257661 257680	264121 264140	267141 267160
26441 26460	28141 28160	28181 28200	267681 267700	269081 269100	270581 270600
33301 33320	45701 45720	50341 50360	271061 271080	272141 272160	273161 273180
50741 50760	54521 54540	54761 54780	273421 273440	274941 274960.	
58441 58460	61221 61240	65061 65080			
65861 65880	68761 68780	69081 69100			
70021 70040	70721 70740	74521 74540	109 235 418 429 656 773 785 996	1123 153 380 472	
77981 78000	78601 78620	93501 93520	635 930.		
100441 100460	100561 100580	103441 103460			
105421 105440	106721 106740	110181 110200			
115001 115020	115601 115620	128261 128280			
133461 133480	136281 136300	137501 137520	4 12 13 34 80 85 143 147 176 307 438 472 516 529		
140541 140560	141261 141280	143301 143320	560 613 662 708 784 800 805 826 827 832 837 844 939		
145841 145860	148441 148460	152881 152900	993 1010 27 39 51 66 85 129 137 185 231 253 311		
153181 153200	163121 163140	167701 167720	314 388 393 452 459 473 483 538 574 611 700 710 726		
168281 168300	169041 169060	170241 170260	787 798 808 826 921 2073 98 172 220 280 297 305		
172341 172360	172901 172920	173381 173400	312 377 394 505 523 529 543 552 626 683 738 757 789		
173621 173640	176901 176920	180561 180580	859 946 981 3063 76 82 165 171 293.		

## BANQUE DE L'ALGÉRIE

### AVIS

Le Conseil d'administration de la Banque de l'Algérie a décidé de mettre en paiement, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1916, le coupon n° 129 de ses actions. Le dividende afférent à ce coupon est ainsi fixé :

Net 59 fr. 03 pour les actions nominatives ;

Net 55 fr. pour les actions au porteur.

Il est payable aux caisses du Comptoir National d'Escompte ainsi qu'aux guichets de la Banque de l'Algérie, en Algérie, en Tunisie et au siège social. (6917)

## COMPAGNIE FRANÇAISE pour l'exploitation des PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON

Les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le mardi 23 mai, à 3 heures, 7, rue de Madrid.

Dépôt des titres, pour les porteurs ou représentants de 10 actions, jusqu'au 13 mai, au Comptoir d'Escompte, à la Société Générale, ou au Crédit Lyonnais, sans frais pour les déposants. (6919)

## Compagnie Générale des Eaux POUR L'ÉTRANGER

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital : 40 millions de francs.  
52, rue d'Anjou, Paris (8<sup>e</sup>).

*Avis aux Actionnaires.*  
Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer Messieurs les Actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour entendre le rapport annuel, approuver les comptes de l'exercice 1915 et fixer le dividende (articles 39, 40 et 46 des statuts).

L'Assemblée générale aura lieu le lundi 29 mai 1916, à trois heures et quart, à la Salle des Agriculteurs de France, rue d'Athènes, n° 8, à Paris (9<sup>e</sup>).

MM. les Actionnaires, propriétaires de vingt actions au moins, nominatives ou au porteur, peuvent seuls faire partie de l'Assemblée (article 38 des statuts).

MM. les Actionnaires, propriétaires

de titres au porteur, devront, pour y être admis, déposer leurs titres au siège social, rue d'Anjou, 52, ou à Lyon, chez MM. Saint-Olive, Cambefort et Cie, banquiers, avant le 13 mai, c'est-à-dire quinze jours au moins avant l'Assemblée.

Une carte nominative et personnelle leur sera délivrée.

Paris, le 22 avril 1916.

*Le Directeur :*  
(6921) P. BOUTAN.

## Compagnie Générale des Eaux

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 40 millions de francs.  
52, rue d'Anjou, Paris (8<sup>e</sup>).

### Avis aux Actionnaires.

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires de la Compagnie Générale des Eaux qu'ils sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour entendre le rapport annuel, approuver les comptes et fixer le dividende de l'exercice 1915 (articles 39, 40 et 46 des statuts).

L'Assemblée aura lieu le lundi 29 mai 1916, à 2 heures et demie, Salle des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, à Paris.

MM. les Actionnaires propriétaires de dix actions au moins, nominatives ou au porteur, de capital ou de jouissance, peuvent seuls faire partie de l'Assemblée (article 38 des statuts).

MM. les Actionnaires propriétaires de titres au porteur devront, pour être admis à cette Assemblée, déposer leurs titres au siège social, 52, rue d'Anjou, ou à Lyon, chez MM. Saint-Olive, Cambefort et Cie, banquiers, 15 jours au moins avant l'Assemblée.

Une carte nominative et personnelle leur sera délivrée.

Paris, le 22 avril 1916.

*Le Directeur général :*  
(6920) P. BOUTAN.

## Malacca Rubber Plantations LIMITED

Un dividende final de 30 pour cent pour l'année 1915, soit 6 shillings, sans déduction d'income-tax anglais, a été déclaré payable le 27 avril à tous les actionnaires propriétaires d'actions ordinaires et d'actions de préférence enregistrées sur les livres

de la Compagnie au 31 mars et aux porteurs du coupon n° 10 des certificats au porteur.

Les porteurs de certificats au porteur sont invités à présenter leurs coupons n° 10, pour paiement à la date indiquée, au :

Crédit Français, 52-54, rue de Châteaudun, Paris, ou à :

La London County and Westminster Bank Limited, 41, Lothbury, Londres, E. C.

Un délai de trois jours doit être accordé aux banques pour l'examen des coupons.

A. W. COPELAND, secrétaire.  
16, Gracechurch Street, Londres, E. C.

Le 26 avril 1916. (6918)

## COMPAGNIE GÉNÉRALE DES OMNIBUS DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME  
Au capital de 100 millions de francs.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires, prescrite par l'article 36 des statuts, aura lieu le jeudi 25 mai 1916, à 3 heures de l'après-midi, salle de la Société des Agriculteurs de France, rue d'Athènes, n° 8.

Conformément à l'article 33 des statuts, l'Assemblée générale se compose des actionnaires propriétaires de six actions au moins (de capital ou de jouissance). Toutefois, les propriétaires de moins de six actions peuvent se réunir pour former ce nombre.

MM. les Actionnaires qui désirent assister ou se faire représenter à cette Assemblée devront déposer leurs titres (avec leurs procurations, s'ils sont mandataires), au plus tard le 20 mai, de 10 heures à 4 heures, au siège de la Compagnie, quai des Grands-Augustins, 53 ter, où il leur sera remis un récépissé et une carte d'admission.

Les récépissés de dépôt délivrés par les établissements de crédit sont acceptés à la place des titres.

### ORDRE DU JOUR :

Rapports du Conseil d'administration et des commissaires des comptes.

Approbation des comptes et des rapports.

## Docks et Entrepôts de Rouen.

Tirage du 22 janvier 1916.

### Obligations.

676 1351 473 547 963 2161 314 338 656 3453  
4227.

Remboursement le 1<sup>er</sup> février 1916.

## C<sup>ie</sup> CENTRALE D'ÉCLAIRAGE & DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

LEBON et C<sup>ie</sup>, 26, rue de Londres, à Paris.

Bulletin mensuel des ventes de gaz et d'électricité.

Mars	3 1 <sup>er</sup> mois	VENTES
1916.....	2.434.362 19	7.700.991 53
1915.....	2.163.049 23	6.843.632 23
Difér. (1), +	271.312 96	857.359 30 26.193.727 49
(1) Déduction faite de la perte du change espagnol.		
Mètres cubes	Kilowatts	
Mars 1916...	6.570.191	Mars 1916... 1.123.755
— 1915...	6.563.574	— 1915... 894.004
Augmentat <sup>on</sup>	6.617	Augmentat <sup>on</sup> 232.751

## Fixation du dividende.

Autorisation à donner aux administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

### Nomination d'administrateurs.

Nomination des commissaires des comptes et fixation de leur rémunération. (6922)

—

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

### Excursion au Mont St-Michel.

A partir du 13 avril et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares des lignes de Normandie et de Bretagne du réseau de l'Etat délivreront pour le Mont Saint-Michel des billets directs d'aller et retour à prix réduits des trois classes, valables de trois à huit jours, suivant la distance.

Les billets délivrés au départ de Paris donnent droit de passer, au retour, par Granville ; ils sont valables sept jours et leurs prix sont fixés à :

47 fr. 70 en 1<sup>re</sup> cl. ; 35 fr. 75 en 2<sup>e</sup> cl. et 26 fr. 10 en 3<sup>e</sup> cl.

## CHEMIN DE FER D'ORLEANS

### Villégiatures de printemps sur la Côte d'Argent et aux Pyrénées.

De toutes les saisons, le printemps est peut-être celle qui, sur la Côte d'Argent et aux Pyrénées, offre le plus d'attrait.

Dans cette région privilégiée, la température est douce et ensoleillée, les excursions sont infiniment variées au bord de rivages pittoresques ou au sein d'harmonieux paysages.

Les personnes éprouvées par la guerre, celles qui cherchent le repos en ces moments troublés, trouveront, pour se rendre dans la région prévue, de bons express de jour et de nuit composés de voitures directes et, suivant le cas, de wagons-lits et d'un restaurant.

Avec ces express, en quittant Paris-Quai-d'Orsay à 8 h. 40, 20 h. ou 21 h. 50 on arrive en neuf heures à Bordeaux, en treize heures à Biarritz, St-Jean-de-Luz et Pau.

Le retour s'effectue dans les mêmes conditions.